

DEUTSCH-FRANZÖSISCH-
SCHWEIZERISCHE
OBERRHEINKONFERENZ



CONFERENCE
FRANCO-GERMANO-SUISSE
DU RHIN SUPERIEUR



Étude sur le développement du sport Rhin supérieur

Novembre 2021

Institut für Sportstättenentwicklung (Institut pour le développement des installations sportives – ISE)

Europäische Akademie des rheinland-pfälzischen Sports

Herzogenbuscherstraße 56

D-54292 Trèves

info@ise-rlp.de

Sommaire

1. L'Institut für Sportstättenentwicklung (Institut pour le développement des installations sportives) – ISE.....	3
1.1 Lignes directrices de l'ISE	3
1.2 Orientation de l'ISE.....	3
2. Objectif et situation initiale	5
3. La région du Rhin supérieur.....	7
3.1 Les structures transfrontalières dans la région du Rhin Supérieur	9
3.2 Le groupe de travail Sport de la Conférence du Rhin Supérieur	10
4. Premier axe d'analyse : sports de compétition et Jeux olympiques de 2024	11
4.1 Méthode	11
4.2 Les principaux complexes sportifs de la région du Rhin supérieur pouvant servir de centres de préparation aux Jeux olympiques de 2024	12
4.3 Distance entre les principaux complexes sportifs et Paris.....	19
5. Conclusion partielle.....	21
6. Deuxième axe d'analyse : le sport de loisir	23
6.1 Enquête auprès des associations sportives	23
6.2 Interviews d'experts.....	41
7. Conclusion	44
8. Recommandations	46
Annexe	56

1. L'Institut für Sportstättenentwicklung (Institut pour le développement des installations sportives) – ISE

1.1 Lignes directrices de l'ISE

L'ISE est un institut indépendant qui offre des services d'analyse et de conseil pour la planification du développement des installations sportives. Les partenaires scientifiques de l'ISE sont Prof. Dr Eike Emrich (SWI – section sociologie et économie du sport à l'université de la Sarre) et Prof. Dr Lutz Thieme (gestion du sport, économie du sport, Hochschule Koblenz/RheinAhrCampus). L'ISE a développé les instruments d'enquête et les méthodes d'analyse utilisés dans ses études.

1.2 Orientation de l'ISE

Les analyses de l'ISE ont pour principal objectif d'éliminer ou de réduire le déficit d'information des acteurs¹ concernés (par exemple au sein de l'administration, des institutions politiques et des organisations sportives). Les prestations de conseil scientifique contribuent également à l'objectivation des processus de discussion et de décision. Par exemple, ils fournissent des données fiables sur les questions soulevées dans les processus décisionnels concernant la rénovation, la construction et la modernisation des installations sportives.

Conformément à ces fonctions fondamentales, il est impératif que les prestations de conseil de l'ISE soient tournées vers l'avenir et intègrent autant de facteurs d'influence que possible dans les analyses et les rapports d'expertise. Dans son travail, l'ISE veille à la séparation claire des fonctions d'expert d'une part et de décideur d'autre part.

¹ Pour améliorer la lisibilité, les références aux personnes dans ce texte sont indiquées à la forme masculine et englobent toujours tous les genres.

Sur la base de ces principes, les prestations de conseil scientifique de l'ISE respectent les critères suivants :

Distance et indépendance :

L'ISE veille à préserver l'indépendance réciproque de la politique et de la science, afin d'éviter de mêler les intérêts particuliers et les jugements scientifiques. L'ISE fournit des conseils indépendants.

Transparence :

L'ISE garantit la transparence dans l'attribution des contrats, les procédures d'analyse ainsi que le traitement ultérieur des résultats des analyses. Cette approche vise à améliorer la compréhensibilité des décisions et à renforcer la confiance dans les processus décisionnels et dans les arguments avancés.

Information du public :

L'ISE garantit l'accès égal à toutes les informations pertinentes au cours des processus d'analyse et de consultation. Pour l'ISE, cela va de pair avec l'information transparente des acteurs et des structures concernés ainsi que du public.

2. Objectif et situation initiale

Le Groupe de travail Sport de la Conférence du Rhin supérieur (CRS) a décidé de soutenir la planification commune du développement des installations sportives dans les communes de l'espace transfrontalier.

Dans ce contexte, une attention particulière est accordée à la préservation des ressources financières et environnementales afin de créer pour les années à venir une offre sportive axée sur la demande et des concepts communs pour l'utilisation des installations sportives de part et d'autre du Rhin. Les résultats doivent être présentés sous forme d'un document compact formulé de manière compréhensible et pouvant servir d'outil d'information et de communication aux différents acteurs du secteur du sport, de la politique et de l'administration dans la région du Rhin supérieur.

Sur cette base, l'ISE s'est appuyé sur la question fondamentale suivante afin d'élaborer un concept de développement sportif adapté :

Quelles sont, d'un point de vue quantitatif et qualitatif, les installations sportives requises pour quels groupes sociaux, aujourd'hui et demain, dans la région du Rhin supérieur ?

L'étude a donc pour objectif de déterminer le comportement actuel de la population dans le domaine du sport et de l'activité physique, la structure et l'orientation des associations sportives et les préoccupations du sport de compétition (dans l'optique des Jeux olympiques de 2024) dans la région du Rhin supérieur, ainsi que de compiler les besoins et exigences associés en matière d'installations sportives.

Les évolutions sociales actuelles et futures (telles que la situation démographique, les modifications du système scolaire, le comportement de la population en matière d'activité physique et de loisirs, l'évolution du sport organisé, le bénévolat, etc.) sont particulièrement importantes pour le concept de développement du sport, car elles ont une influence décisive sur la demande.

Les difficultés croissantes des municipalités à financer l'exploitation, la rénovation et la construction de nouvelles installations sportives sont un autre facteur essentiel à

prendre en compte pour planifier efficacement le développement du sport. Cette situation, qui risque d'être considérablement aggravée par les conséquences économiques de la pandémie de Covid-19, aura un impact important sur les possibilités financières des municipalités dans les années à venir. Il est par conséquent essentiel de favoriser une utilisation des fonds axée sur la demande dans la planification des installations sportives, en fournissant des données objectives.

L'analyse est suivie de recommandations sur les mesures à prendre pour poursuivre le développement du sport et de l'activité physique dans la région du Rhin supérieur et créer des outils d'information et de communication adaptés.

3. La région du Rhin supérieur

La région du Rhin Supérieur comprend l'espace transfrontalier franco-germano-suisse constitué par les quatre territoires : Alsace, Suisse du Nord-Ouest, Sud du Palatinat et une partie du Pays de Bade. De taille sensiblement égale, l'Alsace et le Pays de Bade en occupent la plus grande partie, au total 76 %. Le quart restant se partage entre le Palatinat du Sud (7 %) et la Suisse du Nord-Ouest (17 %) qui regroupe les cinq cantons suisses de Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Argovie, Jura et Soleure.

La région compte un peu moins de 6 millions d'habitants sur une superficie de 21 500 km². Le pouvoir économique s'élève à environ 202 milliards d'euros.

Délimités par des massifs montagneux très boisés, la Forêt Noire à l'est, les Vosges à l'ouest et une partie du Jura à l'extrémité sud, ces territoires sont couverts à 44 % de forêts. 41 % de ces territoires sont exploités à des fins agricoles. 2 % sont constitués d'espaces non mis en valeur ainsi que de cours d'eau. Les surfaces bâties et les emprises des voies de communication représentent environ 13 %².

² Cf. <https://www.rmtmo.eu/fr/region-metropolitaine/le-rhin-superieur.html> (14/10/2021).

3.1 Les structures transfrontalières dans la région du Rhin Supérieur

Dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, différents modèles de coopération transfrontalière se développent dans la région du Rhin supérieur.

La signature de l'Accord intergouvernemental de Bonn le 22 octobre 1975 représente un événement charnière dans la coopération transfrontalière du Rhin supérieur, car il définit un périmètre pour la coopération transfrontalière dans l'espace du Rhin supérieur.

La fusion des Comités régionaux le 21 novembre 1991 donne naissance à la Conférence franco-germano-suisse du Rhin Supérieur qui devient l'organe central d'information et de coordination de la coopération transfrontalière dans le Rhin supérieur.

La Commission Intergouvernementale franco-germano-suisse est un organe qui lie les gouvernements des trois pays à travers leurs ministères des affaires étrangères respectifs. La Conférence franco-germano-suisse du Rhin supérieur lie les services gouvernementaux et administratifs des Länder du Bade-Wurtemberg et de Rhénanie-Palatinat, des cantons de Bâle-Ville, de Bâle-Campagne, d'Argovie, du Jura et de Soleure, ainsi que les services de l'État et les collectivités territoriales – Collectivité européenne d'Alsace et conseil régional Grand Est³.

La Conférence franco-germano-suisse du Rhin supérieur dispose de différents comités et groupes de travail, dont le GT Sport.

³ Cf. <https://www.conference-rhin-sup.org/fr/la-conference-du-rhin-superieur/organisation.html> (14/10/2021).

3.2 Le groupe de travail Sport de la Conférence du Rhin Supérieur

Dans le cadre du GT Sport des spécialistes du monde sportif de l'espace du Rhin supérieur développent des idées et des projets qui ont un lien avec le sport en général et qui aident à approfondir les bonnes relations transfrontalières dans ce domaine.

Le groupe de travail Sport décrit sa mission comme suit :

« La mission du Groupe de travail consiste à instaurer et approfondir des possibilités de rencontres transfrontalières sur des projets communs et à donner au sport un rôle fédérateur d'identité pour l'espace du Rhin Supérieur, au travers d'un discours ouvert avec les représentants des organisations sportives les plus diverses. »⁴

En concertation avec la Conférence du Rhin Supérieur, le groupe de travail Sport a commandité et encadré la présente étude. Représenté par le secrétaire de délégation en charge du groupe, il était l'interlocuteur principal de l'ISE pour la mise en œuvre des différentes composantes du projet. Les deux parties ont veillé à tout moment à préserver leur indépendance.

Le groupe de travail Sport jouera un rôle clé dans la valorisation des résultats de l'étude, puisqu'il offre une plateforme de rencontre aux experts des régions partenaires, qui pourront ainsi élaborer des projets transfrontaliers concrets dans le domaine du sport afin « d'approfondir les possibilités de rencontres » et de « soutenir les projets d'infrastructure ».

⁴ Cf. <https://www.conference-rhin-sup.org/fr/sport/groupe-de-travail.html> (14/10/2021).

4. Premier axe d'analyse : sports de compétition et Jeux olympiques de 2024

Le chapitre suivant examine l'axe d'analyse « Potentiels du sport de compétition dans la région du Rhin supérieur » et étudie la faisabilité d'une utilisation transfrontalière des installations sportives de la région dans le cadre des Jeux olympiques de Paris 2024.

4.1 Méthode

Pour ce faire, une première enquête systématique a été réalisée afin de répertorier toutes les installations sportives de la région du Rhin supérieur. Les installations et leurs équipements ont été classés par pays et leurs particularités mises en lumière, notamment dans l'optique d'une éventuelle utilisation dans le cadre des Jeux olympiques de Paris 2024.

En outre, le gouvernement français a dressé une liste de tous les centres de préparation aux Jeux olympiques de 2024 en France. Cette liste comprend neuf complexes sportifs situés dans la région du Rhin supérieur (par exemple, Ville et Eurométropole de Strasbourg – Centre Nord, Centre Sportif Régional Alsace). Il existe par ailleurs des possibilités de coopération transfrontalière liées à l'utilisation des installations sportives correspondantes en Allemagne et en Suisse. Les installations sportives ou complexes sportifs ainsi identifiés répondent aux exigences du sport de compétition (de haut niveau) et offrent des services supplémentaires (par exemple, médecine sportive, hébergement, utilisation paralympique).

Une coopération transfrontalière permettrait non seulement d'augmenter le nombre et la qualité des installations sportives utilisables en vue des Jeux olympiques de Paris 2024, mais ouvrirait également la porte à une coopération transfrontalière durable dans le domaine du sport de compétition dans la région du Rhin supérieur. Cette coopération peut s'appuyer sur des exemples de coopération européenne et internationale

existant dans le domaine du sport de compétition (par exemple, le projet franco-allemand d'aviron « Ramons vers les Jeux/Lasst uns zu den Spielen rudern »).

4.2 Les principaux complexes sportifs de la région du Rhin supérieur pouvant servir de centres de préparation aux Jeux olympiques de 2024

Dans un deuxième temps, les caractéristiques des équipements des principaux complexes sportifs des différentes régions et pays de l'espace du Rhin supérieur ont fait l'objet d'un examen approfondi visant à déterminer si ces installations pouvaient être utilisées comme centre de préparation pour les athlètes des Jeux olympiques de Paris 2024.

RHÉNANIE-PALATINAT

Olympiastützpunkt Saarland/Rheinland-Pfalz

L'Olympiastützpunkt Saarland/Rheinland-Pfalz est un centre de formation et de service destiné aux sportifs de haut niveau des deux Länder. Outre ses nombreuses installations sportives (piscine, salle d'athlétisme, salle de badminton, salle de lutte, salle de musculation, installations sportives extérieures comprenant de grands terrains de sport, des pistes de course, etc.), ce complexe offre également des services de biomécanique, science de l'entraînement, diagnostic de performance et orientation professionnelle, ainsi que de physiothérapie, psychologie du sport, suivi médical et de conseils en nutrition.

Staatliches Heinrich-Heine-Gymnasium – Eliteschule des Sports Kaiserslautern

Outre des possibilités d'hébergement et des salles de conférence, l'Elitegymnasium assure le suivi médical des sportifs et réalise des examens cliniques et orthopédiques, des traitements physiothérapeutiques, de la rééducation et des diagnostics de performance. Il dispose de plusieurs salles de sport, de trois salles de musculation, d'un petit terrain extérieur, d'une salle de badminton et d'une salle de judo, ainsi que de deux

courts de tennis extérieurs et deux courts intérieurs. Le département cyclisme dispose de son propre atelier, d'une salle d'entraînement hivernal comprenant des équipements ergométriques, de locaux de stockage pour les vélos et d'un parcours technique. La construction d'une piste cyclable couverte et l'extension des capacités de la salle de sport sont prévues.

Sportschule Edenkoben

L'école de sport dispose de terrains en gazon naturel et synthétique, de salles de sport, d'un espace piscine pour la régénération et de salles de fitness et de musculation. Elle offre en outre des possibilités d'hébergement et des salles de conférence pour les visiteurs externes.

BADE-WURTEMBERG

Paraclymbing Karlsruhe

La salle d'escalade couvre une superficie de 666 m² divisée en quatre secteurs. Les grimpeurs ont le choix entre 90 voies dont le degré de difficulté varie entre 3 et 10. Il est possible de réaliser des voies d'une longueur maximale de 16 mètres. En outre, le handi-escalade dispose d'une zone de bloc d'environ 400 m² comprenant un mur d'escalade et d'entraînement ainsi qu'une salle d'entraînement.

Sportanlagen im Nonnenholz Weil am Rhein

Ce complexe offre aux sportifs de nombreuses installations pour s'entraîner, dont un terrain en gazon synthétique, deux terrains en gazon naturel, un terrain en terre battue, une salle de sport, de nombreux courts de tennis et des installations d'athlétisme.

Sportschule Steinbach/Baden-Baden – Bildungs- und Leistungszentrum des BSB Freiburg

Ce complexe sert de centre de formation et de perfectionnement pour les entraîneurs et les formateurs. Il sert également de centre d'entraînement pour les équipes régio-

nales et nationales. Les équipes de sportifs de haut niveau, telles que l'équipe nationale de handball ou l'équipe nationale d'haltérophilie, effectuent régulièrement leurs camps d'entraînement dans le centre sportif ou l'école de sport.

Nordic Center Notschrei (NCN)

Le Nordic Center Notschrei offre tout au long de l'année des installations de sports d'hiver avec enneigement garanti pour les sportifs de haut niveau et les juniors. Centre d'entraînement national reconnu par la fédération allemande de ski (DSV) et la fédération allemande des handisports (DBS), le complexe accueille régulièrement des compétitions de ski nordique/biathlon et de ski paranordique. Le centre est le promoteur de l'école DSV-Profil Nordic Schule.

Olympiastützpunkt Freiburg-Schwarzwald

L'Olympiastützpunkt Freiburg-Schwarzwald offre aux athlètes des équipes régionales et nationales de haut niveau un soutien de grande qualité dans les domaines de la médecine sportive, du diagnostic de performance, de la physiothérapie sportive ainsi qu'un soutien social, psychologique, nutritionnel et sportif et un soutien scolaire et pédagogique leur permettant de réussir une double carrière sportive et professionnelle. Le complexe se concentre sur sept sports principaux. Il est régulièrement utilisé par des sportifs venus de France et de Suisse.

Trainingszentren und Wettkampfstätten des OSP Freiburg

Les principaux centres d'entraînement et de compétition sont les suivants :

- Leistungszentrum Herzogenhorn (Landesleistungszentrum)
- Bundesstützpunkt Ski nordisch Hinterzarten (Bundesstützpunkt Ski nordisch)
- Bundesstützpunkt Nachwuchs Biathlon Schwarzwald Nordic-Center-Notschrei
- Bundesstützpunkt Nachwuchs / LLZ Ringen à Freiburg
- Bundesstützpunkt Nachwuchs / LLZ Triathlon à Freiburg
- Bundesstützpunkt Nachwuchs Rudern à Ulm
- Landesleistungszentrum Rudern à Breisach (LLZ)
- Landesstützpunkt Curling Baden-Baden

D'autres centres d'entraînement sont situés à Todtnau, Furtwangen, Schonach, Schönwald, Titisee-Neustadt et Kirchzarten. Les prestations complémentaires proposées incluent médecine sportive, diagnostic de performance, physiothérapie sportive, soutien psychologique et nutritionnel, science de l'entraînement et science de l'exercice ainsi que des places d'hébergement.

Leichtathletik-Standort Offenburg – un centre d'entraînement situé entre Offenburg et Bâle

Le centre dispose d'une grande salle d'athlétisme ainsi que d'installations extérieures. D'ores et déjà utilisé par des athlètes de la région de Strasbourg, le site est la résidence sportive de la lanceuse de javelot Christina Obergföll.

Grüttpark-Stadion Lörrach

Le stade Grüttpark de Lörrach est un stade de football et d'athlétisme pouvant accueillir environ 5 000 spectateurs. Le terrain en gazon naturel de 108x68 m est entouré de six pistes de course circulaires. Des pistes de saut en longueur, saut en hauteur, saut à la perche et lancer de disque sont également disponibles.

Carl-Kaufmann Stadion Karlsruhe

Le stade Carl-Kaufmann comprend un terrain en gazon naturel et un plateau d'athlétisme composé de huit pistes circulaires. À cela s'ajoute une tribune d'environ 1 500 places et des gradins pouvant accueillir 400 sièges supplémentaires ou 800 places debout.

SUISSE

Hallenbad Eglisee

La piscine comprend un bassin de 50 mètres (adaptée aux compétitions) un plongeur de 1 et 3 mètres assorti d'une fosse de plongée. Utilisé comme piscine de plein air l'été, le bassin est recouvert en hiver d'un dôme gonflable qui permet de l'utiliser tout au long de l'année. Un terrain de beachsports se trouve à proximité.

Stadion Gitterli

Le stade Gitterli dispose d'un terrain en gazon naturel et d'un terrain en gazon synthétique, ainsi que d'installations d'athlétisme comprenant six pistes circulaires, une piste de saut en longueur et en hauteur et une piste de lancer de poids. La capacité du stade est d'environ 3 000 places. Un terrain de beach soccer, un terrain multifonctionnel et une piste d'athlétisme de 485 mètres se trouvent à proximité.

Sportzentrum Grien

Le complexe sportif de Grien dispose de quatre terrains en gazon naturel et d'une tribune d'environ 3 400 places. Ses installations d'athlétisme comprennent une piste de 100 mètres, une piste de saut en longueur, une piste de lancer de poids et une piste de lancer de javelot.

Sportanlage Gigersloch

Le complexe sportif comprend un terrain en gazon naturel avec une tribune d'environ 2 500 places, un plateau d'athlétisme (piste de 100 mètres et de saut en longueur), un petit terrain en gazon naturel, deux terrains multifonctionnels et un terrain de beach volley.

Sportanlagen St. Jakob

Le complexe sportif St. Jakob dispose de 14 terrains en gazon naturel, de deux terrains en gazon synthétique et d'un plateau d'athlétisme comprenant une piste de 400 mètres, des pistes de saut en longueur, saut en hauteur, saut à la perche, lancer de poids et lancer de javelot, ainsi qu'un stade d'athlétisme d'environ 6 000 places.

St. Jakobshalle Bâle

Le complexe St. Jakobshalle de Bâle comprend six salles de sport ainsi qu'une piscine non ouverte au public disposant de cinq bassins de 25 mètres. Les salles de sport accueillent des compétitions sportives nationales et internationales, notamment de tennis.

Nordwestschweizerisches Kunstturn- und Trampolinzentrum Liestal (NKL)

Le centre d'entraînement régional de la Fédération suisse de gymnastique (FST) dans les domaines de la gymnastique artistique hommes et femmes ainsi que du trampoline offre aux athlètes des conditions d'entraînement optimales grâce aux installations disponibles (équipement, salles d'entraînement, grand gymnase).

Sportzentrum Schützenmatte

Le complexe sportif de Schützenmatte dispose d'un stade d'athlétisme comprenant une piste circulaire et un plateau d'athlétisme complet, de trois terrains en gazon naturel et d'un terrain en gazon synthétique éclairés, d'une salle d'athlétisme avec salle de musculation, d'un terrain en terre battue éclairé, d'un terrain de fistball, d'un terrain multifonctionnel et de deux restaurants.

Campus Sursee Sportarena

Le Campus Sursee est un centre aquatique et sportif qui accueille des compétitions internationales, des événements et des camps d'entraînement. Au cœur du complexe se trouve la piscine olympique de 50 m, qui est le bassin officiel de la Fédération Internationale de Natation (FINA) et dispose de dix couloirs et de starting-blocks mobiles. Le complexe comprend également une piscine semi-olympique de 25 mètres qui sert de bassin d'entraînement. La zone Spa du campus présente des espaces froids et chauds spéciaux, tels qu'une salle de glace, des lits flottants à infrarouge, un sauna, un hammam et une pierre de relaxation chauffée. Le complexe sportif dispose en outre d'une salle de sport triple de 1 372 m², d'une salle d'athlétisme (300 m²), d'une salle de gymnastique ainsi que d'installations de physiothérapie et de massage.

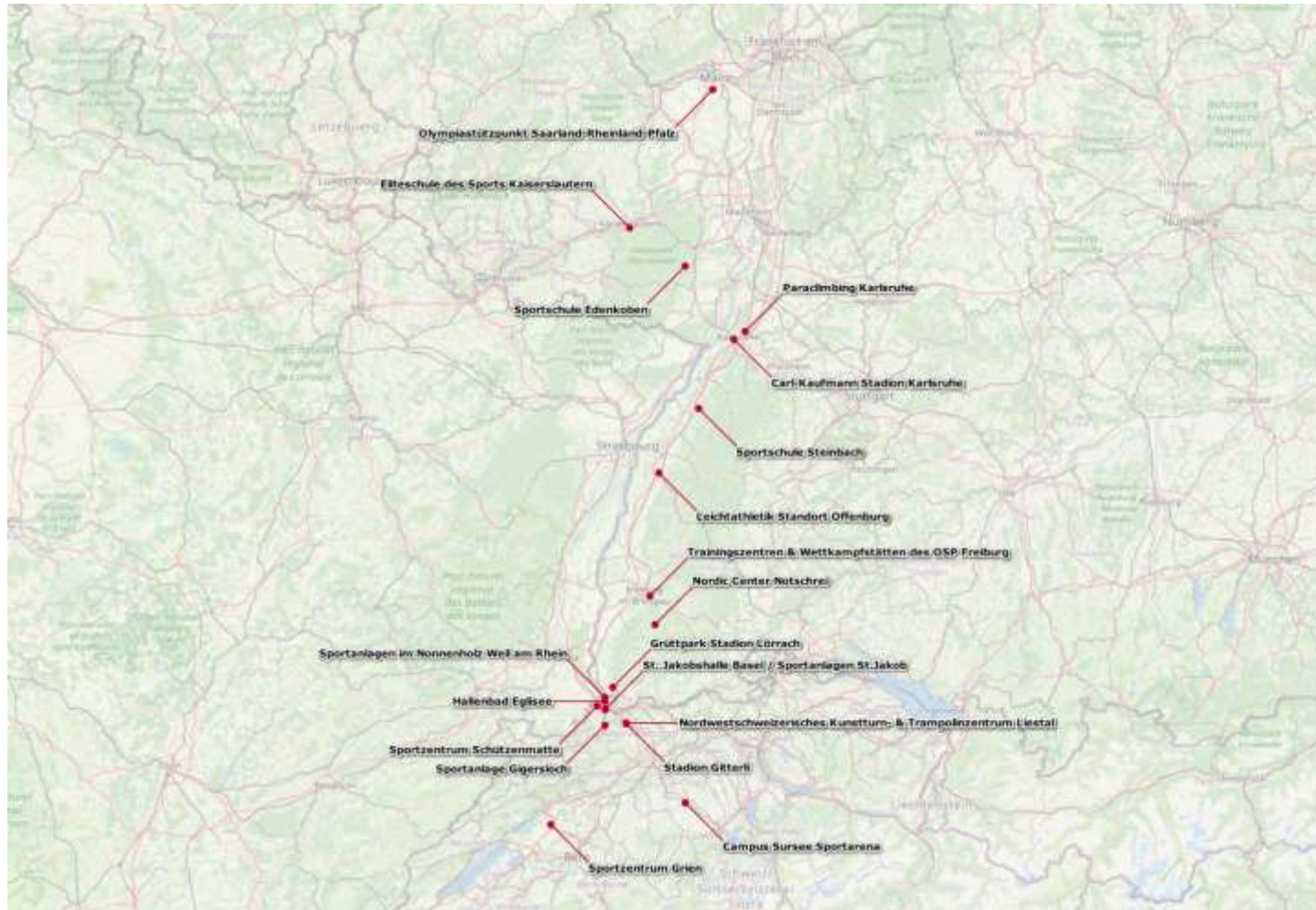


Fig. 2 : Les principaux complexes sportifs en Allemagne et en Suisse.

4.3 Distance entre les principaux complexes sportifs et Paris

À la demande des collègues français(es) et en accord avec le GT Sport, l'accessibilité des installations sportives en quatre heures environ depuis Paris a été examinée. La plupart des complexes sportifs susmentionnés répondent à cette exigence. Certaines installations suisses dépassent légèrement ce seuil.

Le tableau suivant propose un aperçu détaillé :

Pays	Complexe sportif	Distance (en km, itinéraire le plus court)	Distance en train (durée)
D	Olympiastützpunkt Saarland/Rheinland-Pfalz	534 km (Mayence) 410 km (Sarrebuck)	4h06 1h47
D	Eliteschule des Sports Kaiserslautern	460 km	2h27
D	Sportschule Edenkoben	506 km	3h41
D	Carl-Kaufmann-Stadion Karlsruhe	532 km	2h44
D	Sportschule Steinbach	521 km	3h08
D	Leichtathletik Standort Offenburg	519 km	2h48
D	Trainingszentren und Wettkampfstätten des OSP Freiburg	529 km	3h27
D	Nordic Center Notschrei	550 km	4h54
D	Sportanlagen im Nonnenholz Weil am Rhein	516 km	3h53
D	Grüttpark Stadion Lörrach	520 km	3h48
D	Paracycling Karlsruhe	539 km	2h44
S	St. Jakobshalle Bâle	524 km	3h04
S	Sportzentrum Schützenmatte	509 km	3h04
S	Sportanlagen St. Jakob	518 km	3h04
S	Sportanlage Gigersloch	522 km	3h38
S	Hallenbad Eglisee	510 km	3h04

S	Nordwestschweizerisches Kunstturn- und Trampolinzentrum Liestal	526 km	3h31
S	Stadion Gitterli	528 km	3h31
S	Sportzentrum Grien	543 km	4h32
S	Campus Sursee Sportarena	585 km	4h58

5. Conclusion partielle

Au total, une vingtaine de complexes sportifs de haut niveau allemands et suisses situés dans la région du Rhin supérieur pourraient faire office de centres de préparation pour les Jeux olympiques de Paris 2024. Trois de ces complexes se trouvent en Rhénanie-Palatinat (D), huit dans le Bade-Wurtemberg (D) et neuf en Suisse. La plupart d'entre eux sont accessibles en train en trois heures ou trois heures et demie depuis Paris.

L'étude a montré que la région du Rhin supérieur dispose d'un vaste potentiel de coopération dans le domaine du sport de compétition. Dans la perspective des Jeux olympiques de Paris 2024 et compte tenu des centres de préparation et d'entraînement désignés dans le Grand Est, il est évident que l'utilisation transfrontalière d'installations situées en Suisse et en Allemagne constituerait un avantage pour les athlètes.

Outre les infrastructures présentées, le Rhin supérieur peut se prévaloir d'une longue tradition de coopérations multiples dans le domaine des sports de compétition. Parmi ces coopérations figurent notamment :

- Les mesures conjointes des équipes nationales suisse et française de biathlon au Nordic Center Notschrei. Le biathlète belge de haut niveau Thierry Langer fait notamment partie du groupe d'entraînement allemand dans le centre d'entraînement fédéral de biathlon. Les installations sont également utilisées par des groupes d'entraînement vosgiens pendant l'été.
- La formation à la lutte avec des groupes d'entraînement suisse et français à l'OSP de Fribourg. Deux athlètes suisses (équipe junior) sont intégrés au groupe d'entraînement de l'OSP. Ils vont à l'école à Fribourg et vivent dans l'internat de l'OSP. De plus, une lutteuse française est intégrée au groupe d'entraînement féminin de l'OSP, vit à Fribourg et suit un entraînement à Fribourg.
- La préparation des athlètes internationaux de haut niveau dans le domaine de l'aviron à Breisbach (notamment l'équipe nationale britannique).
- Coopérations internationales dans les Bundesstützpunkten de Rhénanie-Palatinat dans le domaine de l'aviron, du trampoline et de l'athlétisme.

- Des échanges réguliers avec les jeunes sportifs français sont organisés au Bundesstützpunkt de Kaiserslautern dans le domaine du cyclisme.
- Les courses de sprint organisées à Dudenhofen réunissent des sportifs de haut niveau du monde entier.
- La préparation commune aux Jeux olympiques de l'équipe nationale allemande de lutte au Herzogenhorn avec d'autres nations telles que la France et la Serbie.
- Les Internationaux de Strasbourg sont un tournoi de tennis féminin du circuit professionnel WTA.
- Tournoi ATP Swiss Indoors de Bâle⁵

En résumé, on peut donc dire que le Rhin supérieur dispose d'un énorme potentiel, tant en matière d'infrastructures que de coopération sportive dans le domaine du sport de compétition. La région offre aux athlètes du monde entier diverses possibilités d'entraînement et de préparation, qui pourraient être prises en compte par les organisateurs des Jeux olympiques afin de dégager des synergies. Par ailleurs, ce genre d'événements sportifs de haut niveau organisés dans les régions frontalières est sans doute très attractif pour les habitants et les touristes et pourrait donc contribuer au développement économique des régions frontalières. En outre, les grands événements sportifs tels que les Jeux olympiques créent un fort degré d'identification et permettent, notamment dans les zones frontalières, de partager une expérience interculturelle du sport basée sur la convivialité, le respect et le fair-play.

⁵ Données fournies par l'OSP Freiburg (03/11/2021)

6. Deuxième axe d'analyse : le sport de loisir

6.1 Enquête auprès des associations sportives

L'étude sur le développement du sport est centrée sur les sports de loisirs et donc, sur le plan méthodologique, sur l'enquête menée auprès des associations sportives de la région du Rhin supérieur.

Outre « l'utilisation transfrontalière des installations sportives », le questionnaire portait sur les aspects suivants de l'analyse du développement du sport, afin d'obtenir un tableau aussi complet que possible de la situation des associations sportives dans la région du Rhin supérieur.

- Structure des associations (nombre d'adhérents, types de sports, structure financière, etc.)
- Développement des associations (structure de l'offre, coopérations, etc.)
- Développement de nouvelles offres (par exemple, adhésion de courte durée)
- Fidélisation de certains groupes cibles aux associations sportives (par exemple, les jeunes)
- Philosophie des associations (orientation, objectifs, etc.)
- Bénévolat (structure et promotion du bénévolat, etc.)
- Installations sportives (degré d'utilisation, besoins, satisfaction, etc.)

L'enquête a été menée sous forme d'un questionnaire en ligne disponible en allemand et en français. Les associations ont été contactées par e-mail soit directement par l'ISE (dans la mesure où les adresses avaient été transmises au préalable à l'ISE), soit par l'intermédiaire des structures compétentes (fédérations, services des sports, etc.).

L'enquête s'est déroulée sur une période de cinq semaines et un rappel a été envoyé aux associations.

Au total, 268 associations sportives de la région du Rhin supérieur ont participé à l'enquête, dont 141 en Allemagne (53,6 %), 81 en Suisse (30,8 %) et 46 en France (17,5 %).

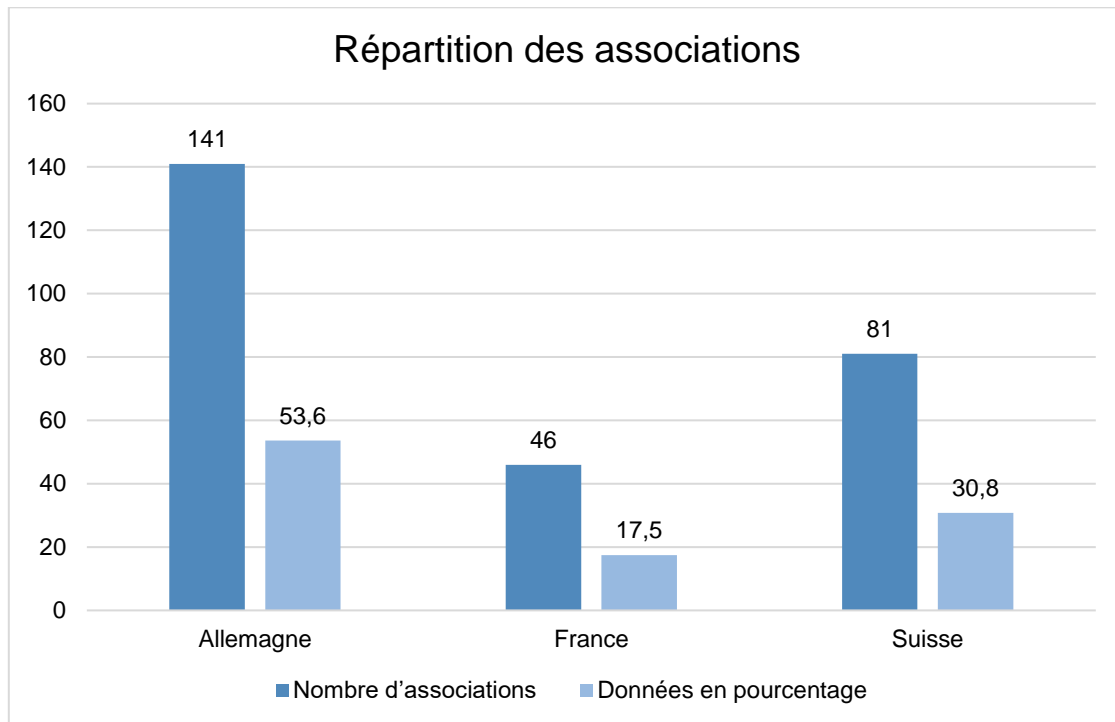


Fig. 3 : Répartition des associations dans la région du Rhin supérieur.

La zone de chalandise transfrontalière des associations s'étend sur plus de 500 kilomètres, la majorité des adhérents (environ 96 %) vivant jusqu'à 30 kilomètres des clubs. 55 associations sportives d'Allemagne, de France et de Suisse déclarent avoir une zone de chalandise d'un rayon de 100 kilomètres.

Tableau 1 : Zone de chalandise des associations dans la région du Rhin supérieur.

Zone de chalandise en kilomètres	Nombre d'associations
0	7
1-10	50
11-20	74
21-30	55
31-40	17
41-50	29
51-99	9
100-499	16
Plus de 500	3

L'examen des associations et de leur orientation sportive, au moment de la rédaction du rapport et à l'avenir, révèle que 103 associations se concentrent actuellement sur les sports de loisirs et 20 sur le sport de compétition. 64 associations déclarent être aussi bien actives dans le secteur du sport de loisir que du sport de compétition.

L'orientation future des clubs sportifs est presque identique à leur orientation actuelle.

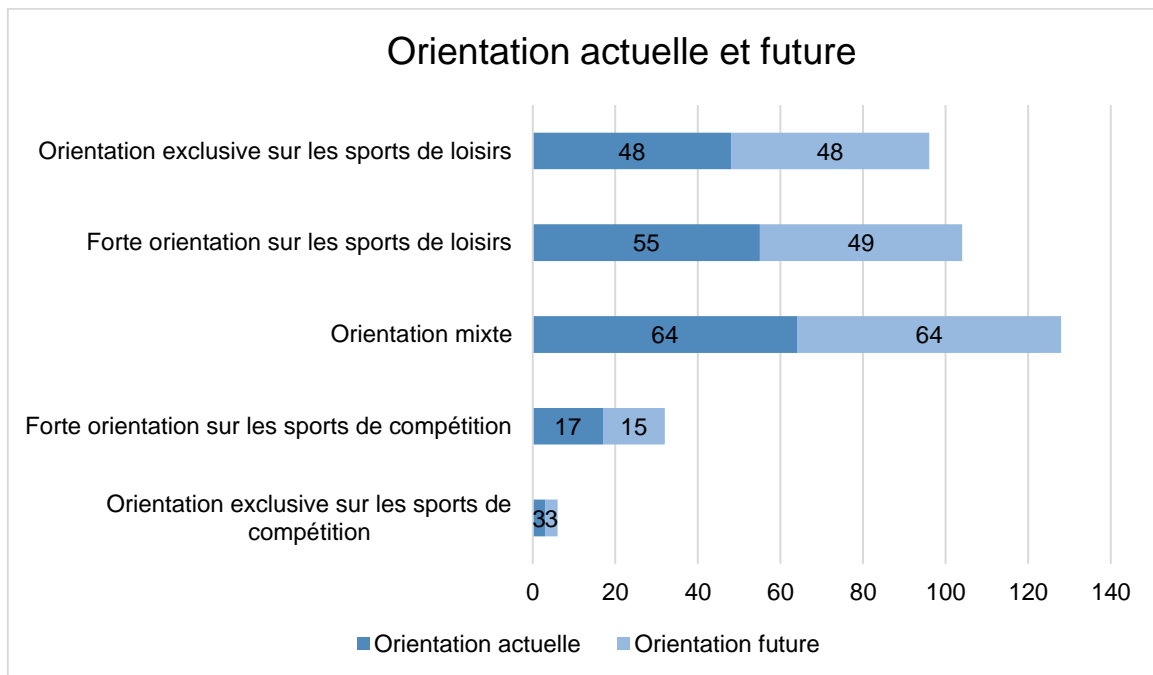


Fig. 4 : Orientation actuelle et future des associations sportives.

Les associations sportives déclarent au total 235 (56 %) entraîneurs locaux et 182 (44 %) entraîneurs issus des pays voisins. La plupart des associations indiquent disposer de moins de dix entraîneurs. Au moment de la rédaction du présent rapport, environ 85 % des associations sportives allemandes, françaises et suisses comptaient entre un et dix entraîneurs pour leurs différents programmes de sport et d'activité physique.

Tableau 2 : Nombre d'entraîneurs et entraîneuses locaux et étrangers

Nombre d'entraîneurs/entraîneuses	Entraîneurs/entraîneuses locaux	Entraîneurs/entraîneuses étrangers
0	11	128

1-10	161	55
11-20	27	1
21-30	16	1
31-40	10	-
41-50	3	-
51-99	6	-
100-499	1	-

Le tableau suivant fournit un aperçu de la part des adhérents des associations qui sont issus des pays voisins en pourcentage :

Tableau 3 : Nombre d'adhérents issus des pays voisins (en pourcentage)

Nombre en %	Allemagne	France	Suisse	Autres nationalités
0	39	72	54	56
1-10	52	58	38	70
11-20	10	4	4	10
21-30	5	2	2	4
31-40	3	1	-	1
41-50	-	1	5	2
51-60	2	-	5	1
61-70	2	-	4	-
71-80	6	3	9	-
81-90	14	2	12	-
91-100	79	27	35	-

Les principaux groupes cibles des associations sportives sont les enfants d'âge préscolaire, les enfants et les jeunes et les adultes jusqu'à 64 ans. Les parents, les seniors

de plus de 65 ans, les étudiants et apprentis, les amateurs de sport-santé et les personnes issues de l'immigration sont plus difficiles à atteindre. L'accessibilité de ces groupes cibles est évaluée entre 2,63 et 3,47 en moyenne.

Les personnes âgées de plus de 85 ans et les personnes en situation de handicap sont très difficiles à atteindre pour les associations.

Tableau 4 : Accessibilité des différents groupes cibles (1=très bonne, 2=bonne, 3=moyenne, 4=mauvaise, 5=très mauvaise).

Groupe cible	Moyenne
Enfants d'âge préscolaire	2,34
Enfants/jeunes	2,35
Adultes jusqu'à 64 ans	2,36
Parents	2,63
Seniors à partir de 65 ans	2,75
Étudiants/apprentis	2,90
Personnes pratiquant le sport-santé/sport de rééducation	3,28
Réfugiés et personnes issues de l'immigration	3,47
Personnes âgées de plus de 85 ans	3,66
Adultes en situation de handicap	3,75
Enfants/jeunes en situation de handicap	3,89

Parmi les défis que rencontrent les associations sportives dans leur travail quotidien, le manque d'adhérents prêts à assumer des tâches bénévoles est primordial pour les deux tiers des associations interrogées. Le recrutement et la fidélisation des adhérents et des entraîneurs/animateurs constituent un défi majeur pour 120 associations sportives (52,6 %).

Les horaires d'ouverture des installations sportives et la mise à disposition de salles de sport et d'activités sportives sont jugés problématiques par près de 100 associations. Par ailleurs, une association sportive sur trois déclare que la situation financière a changé. Les défis sociétaux et/ou la mise à disposition d'une offre suffisante représentent un défi pour une moindre part des associations.

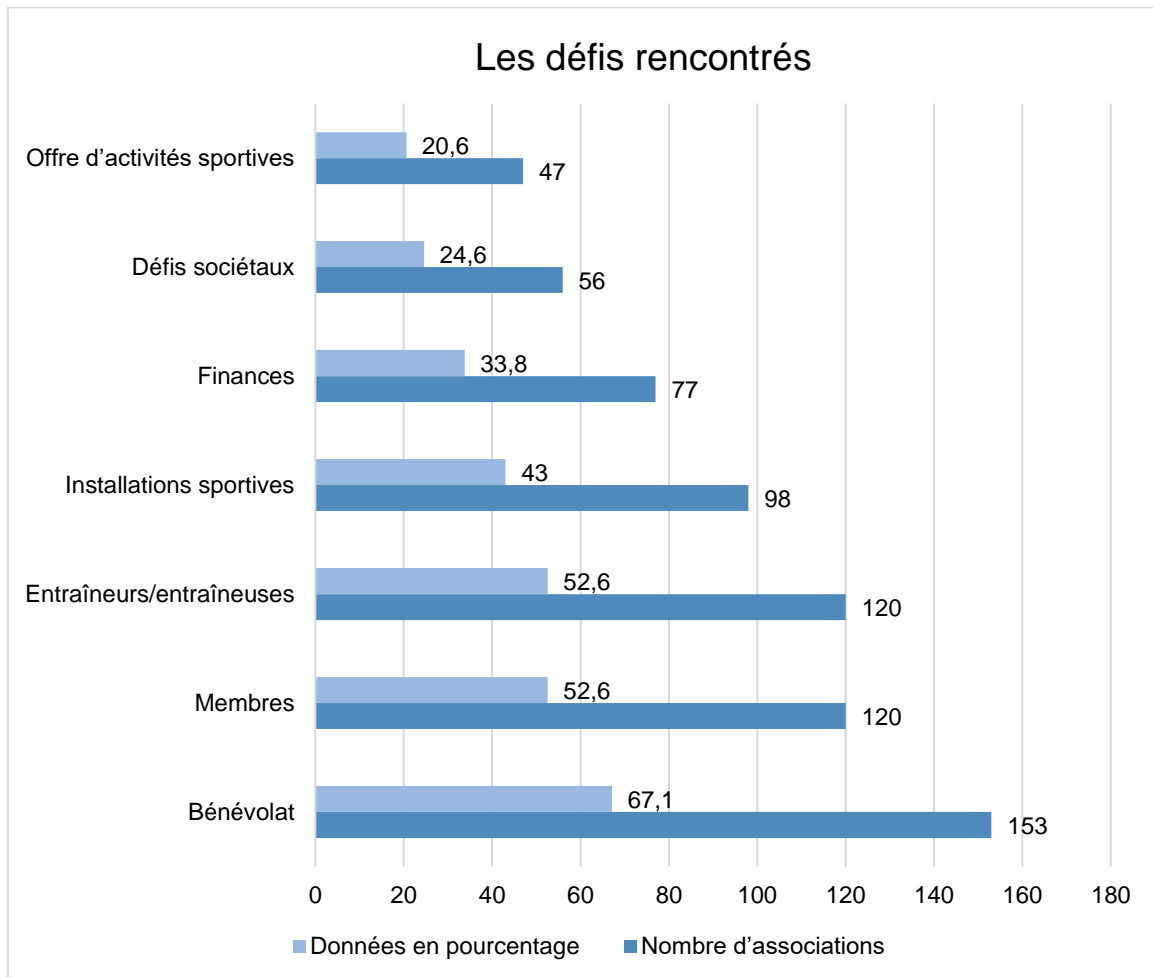


Fig. 5 : Les défis rencontrés par les associations.

Selon les associations sportives, la flexibilité accrue du mode de vie et les effets de l'évolution du système scolaire sont les aspects dont l'impact a le plus progressé. Toutefois, seule une association sur quatre considère les défis sociétaux évoqués dans la section précédente comme un défi. La concurrence des prestataires de services sportifs commerciaux a également augmenté au cours des dernières années.

En revanche, la concurrence des autres clubs sportifs ou de prestataires de services sportifs publics est restée relativement stable. Si les recettes des associations restent constantes, les dépenses ont quant à elles légèrement augmenté. La disponibilité des principales installations sportives (salles de sport, terrains de sport et piscines) est la plus sévèrement notée. Les effets de l'évolution démographique ont légèrement progressé, alors que le nombre d'adhérents des associations semble stable.

Tableau 5 : Les différents aspects influant sur le développement des associations (1=a fortement augmenté, 2=a augmenté, 3=est resté constant, 4=a diminué, 5=a fortement diminué).

Développement	Moyenne
Effets de la flexibilisation des modes de vie (mobilité, diversité de l'offre de loisirs, etc.)	2,51
Concurrence des prestataires de services sportifs commerciaux	2,52
Effets de l'évolution du système scolaire	2,65
Effets de l'évolution démographique (vieillesse de la population, années à faible taux de natalité, etc.)	2,66
Dépenses des associations	2,69
Concurrence des autres associations sportives	2,82
Concurrence des prestataires de services sportifs publics (Volkshochschule, service des sports, universités, etc.)	2,89
Nombre d'adhérents	2,90
Recettes des associations	3,04
Espaces publics disponibles (espaces verts, parcs, etc.)	3,06
Disponibilité des terrains de sport	3,10
Disponibilité des salles de sport	3,14
Disponibilité des piscines couvertes et des piscines en plein air	3,22

En ce qui concerne le recrutement et la fidélisation des différents groupes cibles, il apparaît que le recrutement des bénévoles est en partie problématique pour les associations, ce qui vaut également pour le recrutement des membres du bureau. La fidélisation de ces groupes semble être difficile du point de vue des associations. De manière générale, le tableau suivant montre que la rétention des différents groupes cibles est un peu plus facile que leur recrutement.

L'intégration des personnes issues de milieux défavorisés, des seniors, des personnes en situation de handicap, des femmes et des jeunes filles, des enfants, des migrants et des familles ne représente pas un problème majeur pour les associations sportives de la région du Rhin supérieur. En revanche, le recrutement des entraîneurs et des

animateurs est en partie problématique. Il en va de même pour le recrutement des jeunes.

Tableau 6 : Problèmes rencontrés dans le recrutement et la fidélisation des... (1=problème majeur, 2=en partie problématique, 3=pas un problème).

Difficultés...	... dans le recrutement...	... dans la fidélisation...
... adhérents	2,24	2,28
... bénévoles	2,02	2,15
...entraîneur/animateur-trice	2,12	2,30
... membres du bureau	2,06	2,30
... sportifs de haut niveau	2,35	2,43
... jeunes	2,22	2,18
... personnes issues de milieux défavorisés	2,49	2,57
... séniors	2,64	2,66
... personnes en situation de handicap	2,53	2,56
... femmes et jeunes filles	2,53	2,58
... enfants	2,60	2,60
... migrants	2,53	2,52
... familles	2,62	2,63

L'augmentation des tâches administratives, notamment liées à la législation, à la réglementation et aux nouvelles règles, est en partie problématique pour les associations sportives allemandes, françaises et suisses. Pour les associations, la concurrence des prestataires de services commerciaux n'est pas un défi, bien qu'elles aient déclaré précédemment qu'elle s'était accrue au cours des dernières années.

La concurrence des autres associations sportives, de même que la situation financière des associations, n'est pas un problème majeur qui menacerait leur existence. Les associations de la région du Rhin supérieur sont en outre en mesure d'assurer la formation des entraîneurs et des animateurs existants.

Tableau 7 : Évaluation des problèmes d'ordre général (1=problème majeur, 2=en partie problématique, 3=pas un problème).

Problèmes généraux	Moyenne
...liés à la législation, à la réglementation et aux nouvelles règles	2,33
...liés à la formation des entraîneurs et animateurs	2,38
...liés à la situation financière	2,46
...liés à la concurrence des autres associations sportives	2,54
...liés à la concurrence des prestataires de services sportifs commerciaux	2,61

Concernant la capacité des installations sportives publiques existantes, les créneaux horaires mis à disposition sont notamment jugés suffisants par les associations. Les créneaux disponibles dans les stades d'athlétisme sont également suffisants.

En revanche, la note des associations est moins bonne en ce qui concerne les horaires disponibles dans les piscines et les salles de sport.

Tableau 8 : Évaluation des capacités des installations sportives (1=plus que suffisant, 2=suffisant, 3=insuffisant, 4=totalement insuffisant).

Capacités	Moyenne
Horaires des terrains de sport	1,99
Horaires des stades d'athlétisme	2,09
Horaires des salles de sport	2,31
Horaires des piscines	2,33

Environ une association sportive de la région du Rhin supérieur sur quatre (41 %) indique disposer de ses propres installations sportives et les utiliser en fonction des sports et activités sportives proposés.

En revanche, un peu moins de six associations sportives sur dix (59 %) sont tributaires des installations sportives publiques ou municipales.

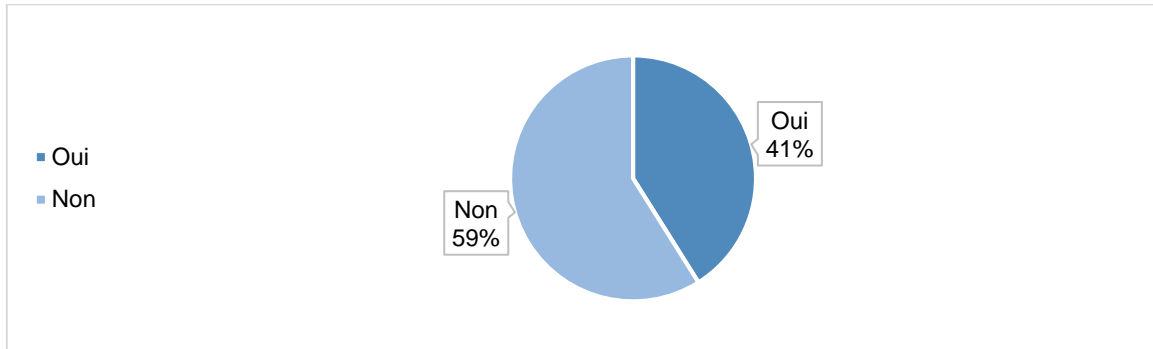


Fig. 6 : Installations appartenant aux associations.

Au moment de la rédaction du présent rapport, l'utilisation transfrontalière des installations sportives de la région du Rhin supérieur est rare. Les principales installations sportives du pays voisin ne sont quasiment pas utilisées.

Cinq associations indiquent utiliser les salles de sport du pays voisin. On relève une utilisation transfrontalière des terrains de sport dans deux cas et une association utilise les installations d'athlétisme du pays voisin. Actuellement, l'utilisation transfrontalière des piscines dans la région du Rhin supérieur est inexistante.

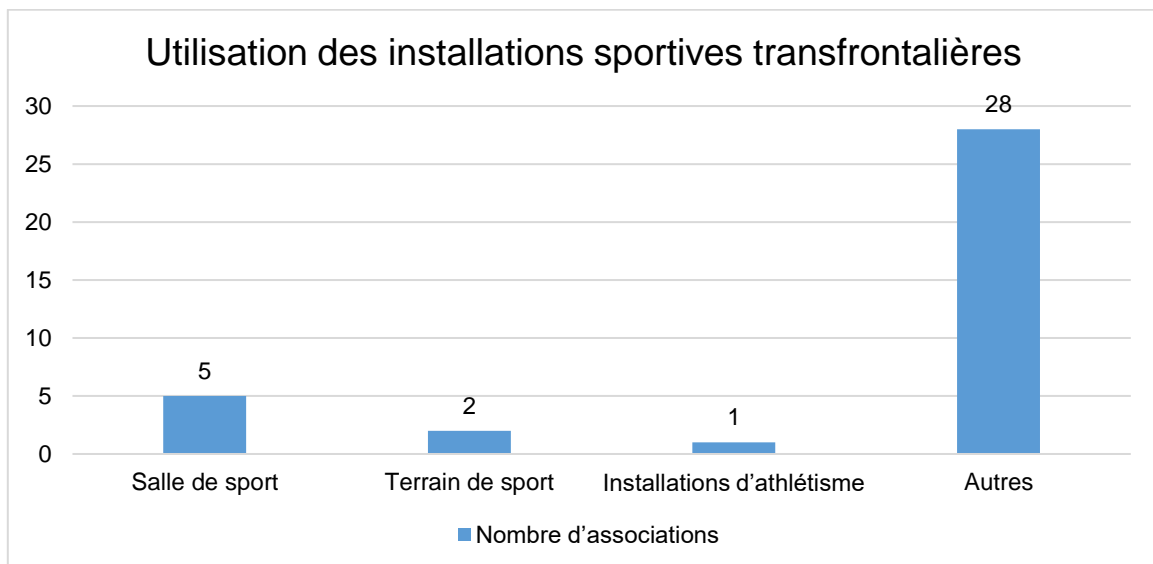


Fig. 7 : Utilisation des installations sportives transfrontalières.

La rubrique « Autres » regroupe en particulier les installations sportives suivantes :

- La patinoire de Colmar
- Le parcours de canoë-kayak de Sélestat
- La salle de gymnastique artistique d'Istein
- Le stade d'eaux vives de Huningue
- Le parc de BMX de Strasbourg

La plupart des associations indiquent ne pas utiliser les installations sportives d'un autre pays de la région du Rhin supérieur. Dans les rares cas d'utilisation transfrontalière, la plupart des associations ont un trajet pouvant aller jusqu'à 30 kilomètres ou une demi-heure.

En outre, certaines associations effectuent un trajet de plus de 40 km et mettent autant de temps à atteindre les installations sportives requises.

Tableau 9 : Trajet effectué pour utiliser les installations/offres sportives

Durée du trajet/distance	Nombre d'associations (en km)	Nombre d'associations (en minutes)
0	70	63
1-10	7	4
11-20	10	9
21-30	8	9
31-40	2	-
41-50	6	6
51-99	6	13
100-499	7	4
plus de 500	2	-

Pour les associations, les principales raisons qui motivent l'utilisation des installations sportives des pays voisins sont l'absence d'installations sportives dans leur propre

pays, ainsi que les coopérations transfrontalières existantes avec d'autres associations sportives de la région du Rhin supérieur.

13 associations sportives indiquent par ailleurs ne pas disposer de créneaux horaires suffisants pour l'utilisation des installations sportives de leur propre pays.

Deux ou trois associations indiquent comme raison un trajet plus court ou des coûts réduits.

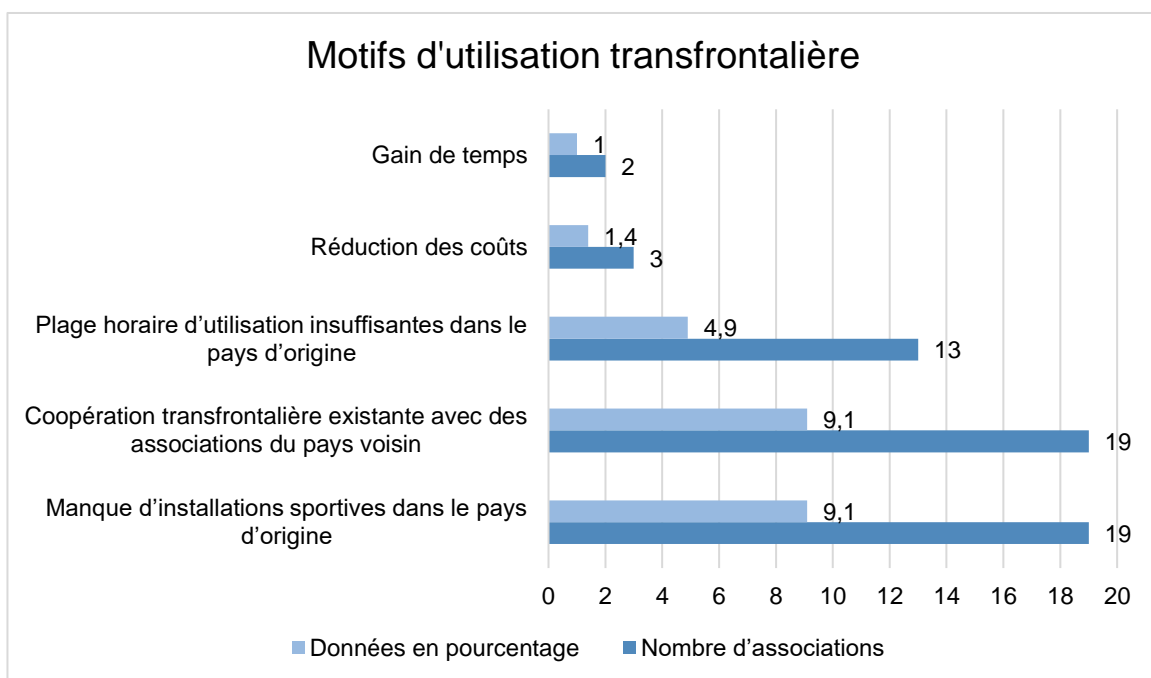


Fig. 8 : Raison motivant l'utilisation transfrontalière des installations.

Le tableau suivant donne un aperçu de la durée maximale des trajets effectués par les associations pour utiliser les installations sportives d'un pays voisin.

On constate que la grande majorité des associations est prête à parcourir jusqu'à 30 km ou effectuer un trajet de 30 minutes pour utiliser des installations sportives adaptées.

Tableau 10 : Quelle est la durée du trajet ou la distance maximale que vous seriez prêt à parcourir pour pouvoir utiliser les installations sportives transfrontalières ?

Durée du trajet/distance éventuelles	Nombre d'associations (en km)	Nombre d'associations (en minutes)
0	5	5
1-10	51	15
11-20	28	40
21-30	17	28
31-40	4	2
41-50	4	2
51-99	7	10
100-499	3	4
plus de 500	-	1

La dernière question posée dans le cadre de l'enquête sur le développement du sport dans la région du Rhin supérieur révèle qu'au moment de la rédaction du présent rapport 78 % des associations ne sont pas engagées dans une coopération transfrontalière. 22 % des associations collaborent avec des associations sportives issues des pays voisins.

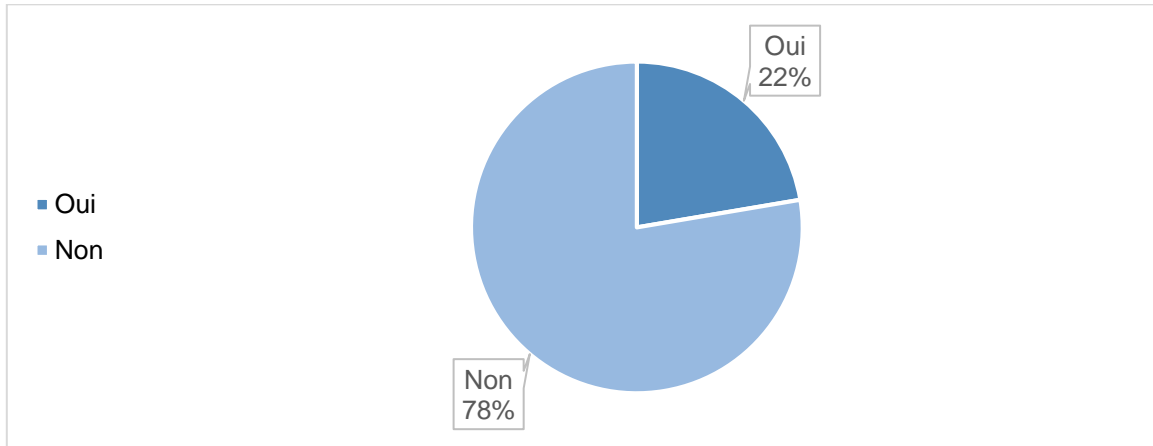


Fig. 9 : Coopérations transfrontalières.

Les raisons avancées pour expliquer l'absence de coopération sont les suivantes :

- Absence de besoin
- Orientation locale de l'association
- Dispositions légales (armes, etc.)
- Barrière linguistique
- Absence de contact avec des associations

La plupart des associations sportives participantes ne connaissent pas les possibilités de financement transfrontalier dans la région du Rhin supérieur :

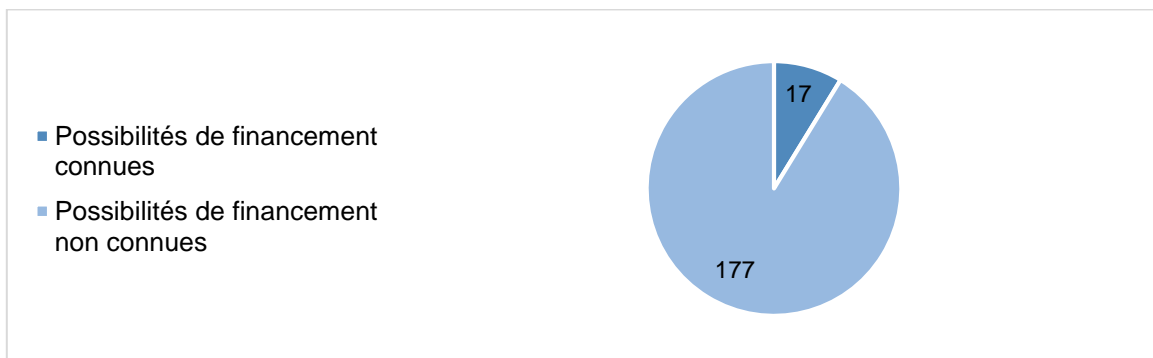


Fig. 10 : Connaissance des possibilités de financement dans la région du Rhin supérieur.

Les possibilités de financement de la coopération transfrontalière dans le domaine du sport majoritairement connues des associations sportives dans la région du Rhin supérieur sont les programmes/institutions suivants :

- Programme de financement de la CRS
- Financement par les Eurodistricts
- Programme INTERREG

Seules huit associations ayant participé à l'enquête ont eu recours à ces financements.

Les raisons avancées par les associations sportives sous forme de texte libre pour expliquer le fait qu'elles n'ont pas recours à ces financements ont été regroupées dans les catégories suivantes :

- Absence de besoin
- Absence d'information
- Obstacles administratifs (effort à fournir, programmes non réalisables par les associations, etc.)

Ces raisons correspondent aux évaluations des associations sportives concernant les obstacles à la coopération transfrontalière dans le domaine du sport dans la région du Rhin supérieur. Les raisons évoquées par les associations dans ce domaine sont les suivantes :

- Distance/durée du trajet
- Absence de contact/manque d'informations
- Dispositions légales différentes (licences, etc.)
- Manque de compétences linguistiques

Interrogées sur leurs souhaits concernant l'optimisation de la coopération sportive transfrontalière dans la région du Rhin supérieur, les associations sportives citent essentiellement une meilleure mise en réseau ainsi que davantage d'informations sur les possibilités de financement et de support :

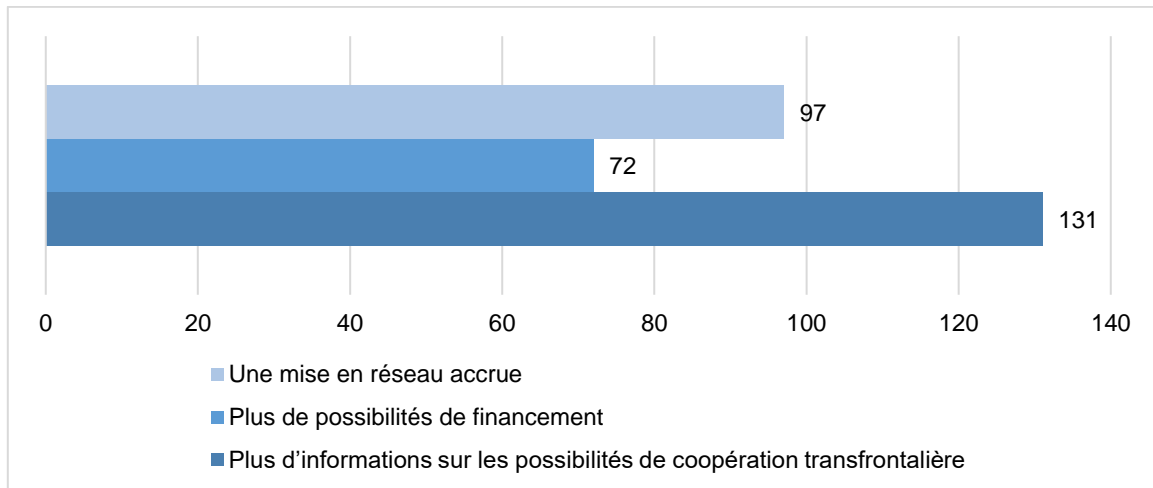


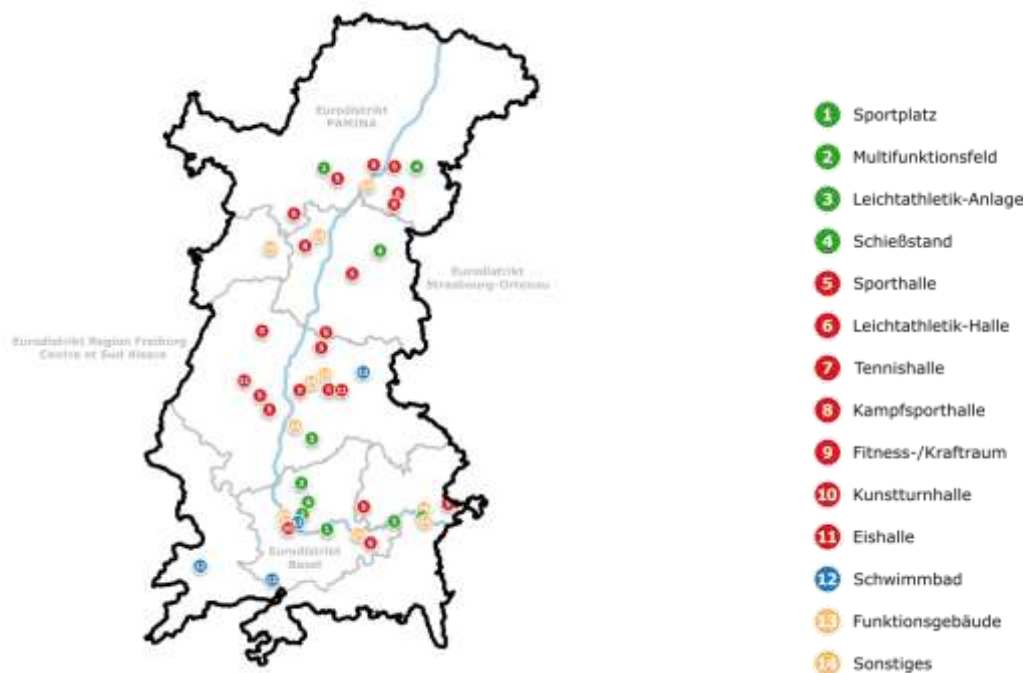
Fig. 11 : Souhaits des associations sportives concernant l'optimisation de la coopération sportive transfrontalière.

Ces résultats confirment l'idée que les associations sportives de la région du Rhin supérieur ne sont pas suffisamment informées. Le manque d'informations touche aussi bien les possibilités de coopération sportive transfrontalière que les possibilités de financement de ces coopérations à travers différents programmes et les informations concernant les éventuels partenaires. Il apparaît nécessaire de favoriser la mise en réseau des associations et fédérations ainsi que le développement de structures transfrontalières dans la région du Rhin supérieur.

Localisation géographique des besoins en installations sportives des associations sportives

Dans le cadre de l'enquête, les associations sportives avaient la possibilité d'indiquer leurs besoins en matière d'installations sportives. Pour ce faire, elles disposaient de champs de réponse leur permettant de saisir leurs idées sur les installations requises. Par souci de simplification, l'ISE a regroupé ces réponses dans différentes catégories de types d'installations. Une synthèse détaillée reprenant les désignations originales est disponible en annexe.

La carte suivante fournit une vue d'ensemble des installations sportives citées par les associations ainsi que leur localisation géographique :



Sportplatz	Terrain de sport
Multifunktionsfeld	Terrain multifonction
Leichtathletik-Anlage	Installation d'athlétisme
Schießstand	Stand de tir
Sporthalle	Salle de sport
Leichtathletik-Halle	Salle d'athlétisme
Tennishalle	Cours de tennis couvert

Kampfsporthalle	Salle de sport de combat
Fitness-/Kraftraum	Salle de fitness/de musculation
Kunstturnhalle	Salle de gymnastique
Eishalle	Patinoire
Schwimmbad	Piscine
Funktionsgebäude	Bâtiment fonctionnel
Sonstiges	Autres

Les indications des associations peuvent servir de base à des études de faisabilité approfondies menées localement. Les besoins indiqués doivent faire l'objet d'un examen critique et être concrétisés dans le cadre d'ateliers organisés sur place, en tenant compte d'autres facteurs environnementaux (écoles, accessibilité, associations avoisinantes, etc.). De plus amples informations à ce sujet sont disponibles dans les recommandations au chapitre 8.

Des cartes supplémentaires permettant de visualiser la répartition géographique des besoins cités par les associations sportives de la région du Rhin supérieur au niveau des Eurodistricts sont également disponibles en annexe.

6.2 Interviews d'experts

Les experts de la région du Rhin supérieur s'accordent à dire que les activités sportives et la coopération transfrontalières favorisent et stimulent les échanges culturels et sportifs entre les différents pays. La coopération transfrontalière permet aux participants de bénéficier d'équipements et d'installations sportives de meilleure qualité et de surmonter les barrières culturelles et linguistiques. Ces coopérations sont souvent entravées par les différents systèmes d'organisation du sport et leurs disparités structurelles.

Dans le quotidien des experts, la coopération transfrontalière se manifeste surtout dans de nombreux projets sportifs divers et variés, tels que les équipes de football transnationales, la formation transfrontalière des arbitres, la coupe PAMINA ou la mise en place de la course des trois pays et d'une épreuve cycliste. Il existe par ailleurs de multiples microprojets qui constituent un enrichissement pour les zones frontalières en raison de leur simplicité.

Les coopérations sportives transfrontalières et les échanges culturels qu'elles impliquent contribuent ainsi au rapprochement des peuples et sont recommandés par les experts, notamment en vue de banaliser l'utilisation transfrontalière des installations sportives par la population. De telles coopérations correspondent en outre à une volonté politique et sont financées par des subventions. Cependant, la plupart des associations et organisations ne connaissent pas les fonds de l'UE ou ceux-ci sont trop complexes, de sorte qu'elles les utilisent peu et y ont rarement recours. Ce qui manque ici, c'est une structure ou un interlocuteur qui accompagnent le processus et soutiennent les associations demandeuses. En outre, le processus devrait être simplifié et la bureaucratie réduite au minimum. S'ils étaient plus largement utilisés, les fonds européens pourraient jouer un rôle majeur dans la coopération sportive transfrontalière et largement contribuer à la développer.

Aux yeux des experts, les structures transfrontalières de la région du Rhin supérieur sont indispensables, car elles donnent un cadre à la coopération dans le domaine du

sport. Selon certains experts, ces structures et leurs missions ne sont pas suffisamment connues. Cet aspect peut être amélioré à l'avenir afin de trouver plus facilement des interlocuteurs.

Parmi les facteurs de réussite d'une coopération transfrontalière dans le domaine du sport, les experts citent en particulier les personnes qui se passionnent pour les échanges culturels et qui pilotent et organisent des projets. Le respect mutuel, la compréhension culturelle, ainsi que les contacts et les relations tissées dans les autres pays jouent également un rôle essentiel. Les experts ne sont pas d'accord sur l'aspect linguistique. Si certains sont d'avis que la barrière de la langue peut freiner la coopération, d'autres considèrent qu'elle ne représente pas un problème, car le rapprochement des peuples ne se limite pas à la langue.

Les experts estiment qu'il manque des rencontres régulières entre les acteurs du sport dans la région du Rhin supérieur, une meilleure communication ainsi qu'un travail de relations publiques ciblé visant à mieux faire connaître les projets transfrontaliers. Il faudrait en outre créer des événements sportifs explicitement transfrontaliers et offrir davantage de formations. Ils mentionnent également la création d'un poste pour une personne spécialisée dans les financements européens, qui serait en mesure de soutenir les associations et les organisations dans la procédure de dépôt des demandes et la mise en œuvre des projets.

Les problèmes posés par l'assurance des sportifs qui souhaitent participer aux événements sportifs organisés dans les pays voisins sont le dernier aspect important évoqué par presque tous les experts. En France, l'obligation de fournir un certificat médical décourage les athlètes allemands et suisses de participer et représente une charge administrative importante pour les organisateurs d'événements sportifs transfrontaliers. Un dialogue transfrontalier devrait permettre de proposer des solutions.

Dans l'ensemble, les experts s'accordent à dire qu'un projet transfrontalier dans le domaine du sport exige beaucoup de temps et de persévérance, mais que cela en vaut la peine pour rapprocher les populations et les cultures.

Les principaux aspects abordés par les experts sont les suivants :

- Le sport a une fonction intégratrice et renforce la cohésion interculturelle.
- Les projets transfrontaliers augmentent le nombre d'installations sportives dotées d'équipements de qualité dans la région du Rhin supérieur.
- Les barrières linguistiques rendent la coopération dans le domaine du sport plus difficile, mais elles peuvent être surmontées par des projets communs.
- Il existe un grand nombre de manifestations sportives transfrontalières dans la région du Rhin supérieur, qui favorisent le rapprochement des populations et des associations, notamment en ce qui concerne l'utilisation commune des installations sportives.
- Les fonds disponibles pour le financement des mesures sportives transfrontalières sont souvent méconnus ; il existe des lacunes dans le domaine de la mise en réseau et de l'information.
- Les structures transfrontalières sont essentielles pour le sport dans la région du Rhin supérieur, mais sont souvent méconnues des associations locales.
- Les personnes impliquées sont la clé du succès des projets transfrontaliers d'activités et d'installations sportives.
- Il conviendrait de mettre en place un interlocuteur central pour les associations sportives, capable de les conseiller en matière de coopération transfrontalière et de financement et d'accompagner les projets individuels.
- La question de l'assurance des athlètes participant aux manifestations/compétitions transfrontalières constitue un obstacle majeur au développement de la coopération.

7. Conclusion

L'étude sur le développement du sport dans la région du Rhin supérieur a mis en évidence les opportunités et les défis du développement d'installations sportives transfrontalières.

En résumé, on constate que les associations sportives de la région du Rhin supérieur sont de manière générale structurellement bien positionnées et proposent un large éventail d'activités sportives et d'activités physiques destinées à divers groupes cibles.

Elles sont cependant, tout comme d'autres associations sportives d'Europe occidentale, confrontées à des défis multiples⁶. Dans la région du Rhin supérieur, il s'agit principalement de problèmes structurels liés au recrutement et à la fidélisation de bénévoles (par exemple, les membres du bureau), des adhérents ainsi que des formateurs et animateurs.

Cependant, les associations sportives de la région du Rhin supérieur indiquent également que la disponibilité des installations sportives est de plus en plus problématique pour l'organisation de leurs activités sportives. Cette remarque s'applique aussi bien l'entraînement qu'aux compétitions. L'essentiel des besoins concerne l'utilisation d'installations sportives couvertes (salles de sport, gymnases, etc.), ainsi que des piscines couvertes et de plein air.

En ce qui concerne l'état actuel de la coopération transfrontalière dans le domaine du sport, les associations relèvent des déficits évidents. Rares sont les associations interrogées qui sont impliquées dans une coopération transfrontalière à long terme. Cela vaut aussi bien pour la coopération sportive avec les associations du pays voisin (ces coopérations étant généralement limitées dans le temps ou ponctuelles) que pour l'utilisation des installations sportives des régions voisines.

Cette situation est principalement mise au compte d'un manque considérable d'informations sur les possibilités et les structures de la coopération transfrontalière dans le domaine du sport. À cela s'ajoutent l'absence de contacts avec les acteurs des pays

⁶ Cf. https://sport.ec.europa.eu/sites/default/files/physical-activity-factsheet_who-eu-201811_en.pdf (14/10/2021).

voisins, les obstacles juridiques et administratifs (notamment les questions d'assurance) ainsi que l'accessibilité des installations sportives des associations et de leurs partenaires.

La situation est similaire en ce qui concerne les programmes de financement transfrontaliers européens. Les associations indiquent elles-mêmes manquer d'informations de base ou d'interlocuteurs en mesure de les aider dans le dépôt des demandes de financement ou la mise en œuvre de projets transfrontaliers. Là encore, les associations évoquent les importantes charges administratives liées à la demande de financement européen. Certaines associations considèrent ne pas avoir besoin des financements de l'UE ou ne pas voir la nécessité de mettre en œuvre des projets transfrontaliers dans le domaine du sport.

Pour l'avenir, les associations sportives de la région du Rhin supérieur souhaitent que les autorités compétentes leur fournissent davantage d'informations et d'occasion d'entrer en contact avec les associations et les fédérations sportives des régions voisines.

Dans l'ensemble, le secteur sportif de la région du Rhin supérieur est dynamique et diversifié. Les processus de mutation sociale (flexibilisation, évolution du système scolaire, etc.) et la concurrence des prestataires de services sportifs commerciaux placent les associations sportives devant des défis majeurs au sein de leurs propres structures. On constate certains déficits en matière d'installations sportives au niveau local, qui pourraient être comblés par des projets de coopération transfrontalière. Les associations manquent cependant d'informations et de réseaux pour les mettre en place.

8. Recommandations

1. Améliorer la communication relative à la coopération transfrontalière et aux possibilités de financement dans le domaine du sport dans la région du Rhin supérieur.

Les analyses ont montré qu'il existe un important déficit d'information chez les associations sportives de la région du Rhin supérieur dans le domaine de la coopération transfrontalière et des possibilités de financement. Les experts l'ont également souligné à plusieurs reprises.

Cet état de fait explique en partie la réticence des associations à l'égard des projets sportifs transfrontaliers (notamment dans le domaine des installations sportives). Les associations indiquent clairement qu'elles manquent de canaux d'information faciles d'accès et d'interlocuteurs capables de les informer sur les avantages et les opportunités de la coopération transfrontalière, notamment avec le soutien des programmes de financement européens, et de les conseiller.

Il apparaît également que les structures existantes dans ce domaine dans la région du Rhin supérieur ne sont pas connues des associations sportives.

Il est donc recommandé d'intensifier la communication d'informations relatives à la coopération transfrontalière et aux possibilités de financement dans le domaine du sport dans la région du Rhin supérieur.

Compte tenu de l'étendue de la zone de coopération, il convient d'opter pour une approche décentralisée axée sur des réunions d'information locales, qui permet de mieux tenir compte des particularités régionales (différents pays partenaires, zones rurales et urbaines) et des besoins locaux.

Pour visualiser les besoins locaux en matière d'installations sportives, des cartes ont été élaborées dans le cadre de l'étude afin d'identifier les idées de projets concrets des associations. Il convient de les prendre en compte dans les réunions d'information. Les Eurodistricts peuvent jouer un rôle important dans la coordination locale, car les

acteurs locaux sont déjà organisés et interconnectés au niveau communal dans ce cadre.

En plus des réunions locales, il convient de mettre en place pour les associations sportives de la région du Rhin supérieur un point de contact central qui leur propose des conseils personnalisés. L'accent doit être mis sur l'information initiale des associations sportives et la catégorisation précoce de leurs projets. Ainsi, les associations pourront obtenir une évaluation fondée de leur projet dès la première phase et planifier les étapes suivantes sur cette base.

Des supports d'information adaptés, aussi bien papier (brochures, etc.) que numériques, pourraient en outre être développés en coopération avec le GT Sport, les Eurodistricts et d'autres acteurs compétents dans la région du Rhin supérieur. Une base de données répertoriant les programmes de subvention disponibles dans la région du Rhin supérieur ainsi que les interlocuteurs correspondants pourrait être mise en place. Il convient par ailleurs d'optimiser la présence du secteur sportif de la région du Rhin supérieur sur les réseaux sociaux afin de toucher un public plus vaste dans la région.

2. Mettre en relation les associations sportives, les fédérations et les municipalités de la région du Rhin supérieur

Étant donné que la plupart des installations sportives de la région du Rhin supérieur appartiennent à des collectivités locales (villes, communes, départements) ou sont gérées par des associations sportives disposant de contrats de location à long terme, il est essentiel d'impliquer les collectivités locales dans le développement des installations sportives.

Ceci s'applique non seulement au droit de propriété juridique des différentes régions, mais aussi au dépôt de demandes de financement auprès des différents programmes dans les pays partenaires.

Les collectivités locales disposent également de ressources importantes pour la réalisation de projets d'installations sportives. En plus des ressources financières, il s'agit

principalement de services de planification (par exemple, les services d'urbanisme). Les communes regroupent en outre d'autres services transversaux impliqués dans le développement d'installations sportives locales durables, axées sur la demande. Il s'agit, par exemple, du sport scolaire, du tourisme et des loisirs de proximité, ainsi que des sports de santé et de rééducation.

Il est donc recommandé de pérenniser les échanges entre les associations sportives, les fédérations sportives et les collectivités locales de la région du Rhin supérieur afin de garantir un flux permanent d'informations. Cela permettra de dégager des synergies et d'éviter les erreurs de planification et les doublons. À cet effet, il serait judicieux d'impliquer les Eurodistricts qui regroupent les acteurs locaux des différentes régions du Rhin supérieur.

Comme susmentionné, il convient également d'organiser des réunions d'information et de mise en réseau décentralisées afin de discuter des projets concrets d'installations sportives. Dans ce cadre, les collectivités locales peuvent fournir des informations importantes permettant de compléter ou d'étendre la liste des projets d'installations sportives possibles mentionnés par les associations.

De cette manière, les besoins des associations et les projets des collectivités locales pourraient être coordonnés à un stade précoce afin de promouvoir autant que possible le développement de projets durables et axés sur les besoins. L'objectif doit toujours être d'utiliser les fonds publics de la manière la plus durable possible. Par ailleurs, les autorités locales peuvent contribuer dans une large mesure à la protection du climat, ce qui peut avoir un impact sur l'attribution des subventions.

Les administrations publiques sont en outre mieux placées pour gérer les dépôts de dossiers dans le cadre des programmes de l'UE grâce à leur personnel et à leur expertise que les associations sportives bénévoles. Cela s'applique aussi bien au développement de projets qu'à la construction des installations sportives et à leur exploitation (par exemple sous la forme de syndicats intercommunaux transfrontaliers, voire d'un groupement européen de coopération territoriale – GECT).

3. Développer des projets phares pour le développement d'installations sportives transfrontalières dans la région du Rhin supérieur

Compte tenu du déficit d'information existant et de la réticence des associations sportives à lancer des projets d'installations sportives transfrontalières qui en résulte, il est recommandé de mettre en place des projets modèles ou projets phares dans la région du Rhin supérieur.

Ces projets doivent servir d'exemples de coopération transfrontalière réussie dans le développement d'installations sportives et inciter d'autres acteurs à lancer des projets similaires.

Les analyses ont identifié les divers besoins en installations sportives des associations. Les réunions proposées pour favoriser l'information et la mise en réseau des associations sportives et des collectivités locales doivent faciliter la réalisation de projets concrets.

Une fois identifiés, ces projets peuvent donner naissance à des projets phares. La construction du centre culturel franco-allemand sur l'île du Rhin à Breisach pourrait servir d'exemple.

Ce projet associe la culture et le sport dans son architecture. Diverses installations de sports tendance, notamment l'escalade et le parcours, seront en effet créées à proximité du centre culturel, actuellement en construction. D'autres activités sportives (BMX, break dance, basket 3x3, skateboard, etc.) regroupées dans une même organisation seront proposées de manière décentralisée dans différentes collectivités de part et d'autre du Rhin. Une gestion/administration centrale des offres et de l'utilisation des installations sportives des deux côtés du Rhin est également envisagée.

Ce type de projets est à même de réunir les sports associatifs et les sports individuels et d'intégrer des secteurs transversaux tels que le tourisme et l'encadrement des jeunes.

C'est pourquoi il est recommandé de promouvoir activement la mise en place de projets modèles ou projets phares de développement d'installations sportives dans la région du Rhin supérieur. Cela exige également un soutien et un suivi politiques ainsi qu'une intégration des mesures dans le programme INTERREG.

Les projets ainsi réalisés doivent être documentés pour permettre à d'autres acteurs (associations sportives, collectivités locales) de se faire une idée des procédures. Ces plans pourraient permettre de réaliser des projets comparables dans la région du Rhin supérieur.

4. Intégrer le développement des installations sportives au programme INTERREG dans le Rhin supérieur

L'analyse a démontré que les installations sportives adaptées aux besoins des associations du Rhin supérieur étaient indispensables. Pour préserver et développer l'offre diversifiée proposée par les associations de la région frontalière pour différents groupes cibles, celles-ci doivent disposer de suffisamment d'installations sportives utilisables.

Bien que les associations sportives n'aient eu que rarement recours aux fonds européens par l'intermédiaire du programme INTERREG dans le Rhin supérieur, cet instrument est un élément central du futur développement des installations sportives transfrontalières.

C'est pourquoi le financement d'infrastructures sportives est amené à gagner en importance au cours des prochaines périodes de financement INTERREG.

En conséquence, l'action politique doit s'efforcer de mettre davantage l'accent sur le financement de projets d'installations sportives transfrontalières par l'intermédiaire du programme INTERREG.

La question de « l'exploitation des infrastructures sportives transfrontalières » doit également être incluse dans la préparation des programmes opérationnels du programme

INTERREG dans le Rhin supérieur, afin de garantir l'exploitation durable de ces installations. La piscine de Bad Bergzabern, qui a été réalisée dans le cadre du programme INTERREG, en est un bel exemple.

Il est par conséquent recommandé d'ouvrir le dialogue avec les responsables du programme INTERREG.

De la même manière, un échange professionnel entre le groupe de travail Sport et le groupe de travail du programme INTERREG dans le Rhin supérieur pourrait s'avérer fructueux.

Dans l'ensemble, l'objectif doit être d'ancrer fortement le sport et les installations sportives dans la prochaine période INTERREG et d'élargir de manière ciblée les possibilités de financement pour la construction, la rénovation et l'exploitation d'installations sportives transfrontalières dans le Rhin supérieur.

5. Intégrer les installations sportives transfrontalières dans le développement territorial du Rhin supérieur

Les coopérations mises en œuvre dans le cadre du développement territorial transfrontalier du Rhin supérieur sont multiples et axées sur divers aspects de l'aménagement du territoire. Le sport, et plus particulièrement les installations sportives, devraient être ancrés dans ces processus durables.

Cette coopération se base sur la « Déclaration d'intention pour promouvoir l'information réciproque et la coopération transfrontalière dans le domaine de l'aménagement du territoire du Rhin supérieur »⁷ et le « Cadre d'orientation pour le développement et l'aménagement du territoire » de 2001.

⁷ Cf. Willenserklärung zur Förderung der gegenseitigen Information und der grenzüberschreitenden Zusammenarbeit in der Raumplanung am Oberrhein (18.10.2021).

Ces principes traitent, entre autres, de la création de centres urbains transfrontaliers attractifs, des éléments constitutifs d'un parc naturel régional ou du renforcement des métropoles du Rhin supérieur par la mise en place d'un Eurocorridor efficace⁸.

Dans ce cadre, le groupe de travail Aménagement du territoire assure le suivi d'un système commun d'observation du territoire de l'espace du Rhin supérieur ainsi que du projet de « Système d'Information Géographique du Rhin supérieur (SIGRS) »⁹.

Le sport et l'activité physique, ainsi que les installations nécessaires à leur pratique, devraient à l'avenir être davantage intégrés dans le développement et l'aménagement du territoire transfrontalier du Rhin supérieur. Ainsi, considéré comme un facteur de localisation « doux », le sport devrait contribuer au développement cohérent de l'espace frontalier européen et à l'attractivité des régions urbaines comme des zones rurales du Rhin supérieur.

Il convient par conséquent d'intégrer les installations sportives existantes dans les données des systèmes d'aménagement du territoire et de géo-information du Rhin supérieur, afin de localiser géographiquement les différentes installations sportives dans le territoire couvert par le mandat et d'identifier les lacunes et les potentiels de coopération.

Il est en outre recommandé de tenir compte, dans le futur développement du territoire, des besoins en matière d'installations sportives des associations, des écoles et du sport individuel de part et d'autre de la frontière.

Une coopération renforcée entre les groupes de travail Sport et Aménagement du territoire pourrait permettre d'harmoniser les données disponibles et les systèmes d'information utilisés, ainsi que les processus de planification transfrontaliers. Une première réunion conjointe de ces groupes pourrait donner le coup d'envoi d'une telle coopération.

⁸ Cf. RAUMORDNERISCHER ORIENTIERUNGSRAHMEN FÜR DAS MANDATSGEBIET DER OBERRHEINKONFERENZ (14.10.2021).

⁹ Cf. <https://www.conference-rhin-sup.org/fr/amenagement-du-territoire/groupe-de-travail.html> (15/10/2021).

6. Exploiter le potentiel transfrontalier du Rhin supérieur en matière de sport de haut niveau dans le cadre des Jeux olympiques 2024

Les analyses mettent en lumière le potentiel du Rhin supérieur, tant dans le domaine des infrastructures que dans celui de la coopération sportive dans le domaine du sport de compétition.

La région offre un large éventail de possibilités d'entraînement et de préparation pour les athlètes du monde entier, qui pourraient être prises en compte par les organisateurs des Jeux olympiques afin de dégager des synergies. Par ailleurs, ces événements sportifs de haut niveau sont probablement très attrayants pour les habitants et les touristes des régions frontalières et sont donc susceptibles de contribuer à leur développement économique.

Il convient d'engager le dialogue avec les responsables français sur la base de la liste des complexes sportifs de haut niveau établie dans le Rhin supérieur, dans le cadre de la préparation des Jeux olympiques 2024.

Le Rhin supérieur est un espace central de coopération européenne, mais surtout un lieu de rencontre, qui offre des possibilités de coopération infrastructurelle et sportive dans la perspective des Jeux olympiques Paris 2024.

On peut envisager une coopération basée sur l'utilisation des installations sportives des pays limitrophes, qui offrirait aux athlètes des conditions d'entraînement optimales dans le cadre de la préparation des Jeux olympiques 2024 en France.

Les grandes rencontres sportives, telles que les Jeux olympiques, créent en outre un fort degré d'identification et permettent, notamment dans les zones frontalières, de partager une expérience interculturelle du sport basée sur la convivialité, le respect et le fair-play.

Ce potentiel devrait faire partie intégrante de la préparation conjointe des Jeux olympiques en France, en plus d'une coopération ciblée sur les équipements sportifs. Un programme-cadre comprenant des rencontres sportives destinées aux jeunes, des

compétitions communes ainsi que des conférences internationales, pourrait être proposé dans la région du Rhin supérieur. En règle générale, ce type de projets favorisent la coopération durable entre les acteurs impliqués au terme du projet et pourraient permettre à la coopération sportive transfrontalière de gagner en visibilité.

7. Poursuivre et renforcer le développement d'installations sportives transfrontalières dans le Rhin supérieur

Le présent concept de développement du sport fournit une base objective pour la planification et les décisions futures concernant l'exploitation, l'entretien, la rénovation ou la construction d'installations sportives dans le Rhin supérieur, du point de vue des associations sportives et des expert(e)s interrogé(e)s.

La planification d'installations sportives est un processus continu, en constante mutation. Le développement durable des installations sportives repose par conséquent sur un ajustement constant ainsi que sur la mise à jour des données recueillies. Les connaissances acquises à travers les analyses sont intégrées dans le travail quotidien des administrations et des structures spécialisées du Rhin supérieur (par exemple le GT Sport) et peuvent déclencher d'autres processus dans les différents sous-domaines.

Autrement dit, le développement des installations sportives dans l'espace du Rhin supérieur ne s'arrête pas avec la présentation de ce premier rapport, mais doit être continuellement mis en œuvre et déployé par les collectivités locales et les associations.

Enfin, il est recommandé d'opérer un suivi approfondi des conclusions relatives aux besoins spécifiques des associations en matière d'installations sportives. À cet effet, les données doivent être tout d'abord communiquées aux collectivités locales concernées. Les premières étapes de la planification d'une coopération transfrontalière en matière d'installations sportives pourraient être ensuite définies conjointement, par exemple dans le cadre d'ateliers organisés au niveau local.

La coopération avec les acteurs de l'aménagement du territoire et de la géoinformatique, précédemment évoquée, offre d'autres possibilités pour le développement continu des installations sportives dans le Rhin supérieur.

À moyen terme, il convient d'envisager une étude du sport scolaire dans les écoles situées à proximité de la frontière, car ce domaine recèle un potentiel supplémentaire de coopération transfrontalière. Par exemple, la question de « l'apprentissage de la natation » gagne constamment en importance dans les régions. Celles-ci adoptent diverses approches pour trouver des concepts d'apprentissage durable avec différentes infrastructures. Ce domaine offre également diverses possibilités de coopération aussi bien à travers l'utilisation de piscines communes que par le développement de concepts d'apprentissage communs. Ces approches peuvent être transférées à d'autres domaines et à d'autres sports.

Les données relatives au développement du sport doivent être examinées de manière critique et mises à jour à intervalles réguliers sous l'égide du GT Sport et des acteurs régionaux compétents.

Annexe

Interview d'expert

Monsieur Michel Rauscher

Membre du Comité du FC Scheibenhart et Responsable des Relations Publiques

La coopération transfrontalière dans le Rhin supérieur est très importante pour toutes les régions frontalières. La mutualisation des infrastructures de part et d'autre du Rhin permet aux associations d'offrir des équipements et des conditions de grande qualité pour la pratique du sport. À l'heure actuelle, nous avons besoin d'un financement rapide pour la création d'un terrain en gazon artificiel, indispensable à la formation des jeunes et des seniors, qui manque cruellement dans la vallée du Rhin, ici en Alsace. On peut imaginer, par exemple, une coopération dans le cadre du PAMINA, afin d'offrir aux équipes de jeunes allemands et français des possibilités d'entraînement et de jeu.

Outre le plaisir qu'elles procurent dans la pratique du sport et du jeu, les rencontres transfrontalières sont nécessaires pour favoriser les échanges culturels et sportifs entre les différents pays. Dans les années 1960, notre village de Scheibenhart avait la seule équipe de football transnationale, composée de joueurs allemands et français. Nous avons un esprit profondément européen et tout ce qui permet le rapprochement de nos peuples est une bonne chose. Le sport est ici un vecteur important.

Notre association compte cinq équipes d'enfants et de jeunes qui comprennent plusieurs joueurs de nationalité allemande. Notre équipe de vétérans est également composée pour moitié de joueurs allemands qui sont très heureux de pouvoir participer à la vie de notre club. Par ailleurs, notre équipe senior participe régulièrement à des tournois organisés aussi bien en France qu'en Allemagne. Nous recommandons pleinement la coopération transfrontalière, car des valeurs telles que la coopération, l'esprit sportif, la fraternité et les échanges culturels contribuent à promouvoir le rapprochement des peuples et la coopération transfrontalière.

Selon nous, les clés du succès pour une coopération transfrontalière réussie dans le domaine du sport sont le respect mutuel, la qualité des infrastructures, les personnes

qui lancent et pilotent de tels projets ainsi que le plaisir partagé des défis sportifs. Pour renforcer la coopération sportive dans le Rhin supérieur, nous devons poursuivre nos efforts. Même les contributions les plus petites sont importantes.

Dans la région du Rhin supérieur, des structures transfrontalières telles que le traité d'Aix-la-Chapelle signé par la Chancelière Merkel et le Président Macron, sont indispensables. Elles fournissent un cadre à la coopération et à la collaboration et accompagnent des projets comme notre projet de terrain en gazon synthétique. PAMINA pourrait également jouer un rôle important. Par ailleurs, les fonds européens sont absolument nécessaires pour que la solidarité européenne puisse s'exprimer dans tout projet transfrontalier.

Notre souhait, ou notre rêve, serait d'accueillir sur notre futur terrain synthétique, situé au cœur de notre commune et en partie financé par des fonds européens, quelques compétitions paralympiques dans le cadre des Jeux olympiques de 2024. L'organisation d'une telle rencontre sur un terrain franco-allemand serait un bel exemple de coopération transfrontalière et d'échange interculturel.

Interview d'expert

*Monsieur Jean-Marie Noel
La Ligue Grand Est de Handball*

L'assurance, tout comme les droits d'adhésion sont l'un des principaux problèmes auxquels se heurte la coopération transfrontalière dans l'organisation régulière de championnats impliquant des participants issus d'autres pays. Les obstacles linguistiques freinent également la collaboration, notamment en ce qui concerne l'échange de jeunes arbitres et athlètes. La coopération transfrontalière est en outre compliquée en raison du trop grand nombre d'interlocuteurs. Les associations et les fédérations ne savent pas à qui s'adresser.

La « Ligue Grand Est de Handball » propose des formations aux jeunes arbitres du Luxembourg, de la Sarre et de la Région Grand Est. Nous organisons par ailleurs des compétitions pour les jeunes filles et garçons afin de compléter l'offre des différents partenaires. Nous participerons également à la Semaine européenne. Nous envisageons de réitérer le tournoi transfrontalier dans la catégorie junior et sommes prêts à poursuivre nos efforts dans les projets transfrontaliers.

Les clés du succès pour une coopération transfrontalière réussie dans le domaine du sport sont les hommes et les femmes qui s'engagent avec passion et dévouement en faveur de ces échanges culturels.

La Ligue Grand Est de Handball ne peut pas se prononcer au sujet des structures et des fonds européens, car elle ne les connaît pas suffisamment.

Interview d'expert

*Madame Laureline Flaux
Eurodistrict Strasbourg-Ortenau*

L'espace du Rhin supérieur offre de nombreuses possibilités de coopération transfrontalière dans le domaine du sport en raison de la proximité géographique. Les multiples associations sportives qui s'engagent activement dans toutes sortes de sports permettent de surmonter les barrières culturelles et linguistiques à travers une pratique et une expérience commune du sport. Ce sont souvent les offres et initiatives locales de petite envergure qui contribuent avec succès à la coopération transfrontalière.

L'utilisation commune des installations sportives s'avère plus difficile, car elle exige des partenariats structurés entre les villes et les communes qui possèdent et exploitent les salles de sport. La salle d'athlétisme d'Offenburg, qui a été construite comme une installation transfrontalière, en est un bel exemple. Un accord signé en 2009 prévoyait une utilisation commune de cette salle, mais elle n'est actuellement que peu utilisée par les athlètes français.

Au quotidien, la coopération transfrontalière est surtout perceptible dans le cadre des divers événements et projets sportifs dans toutes sortes de disciplines : dans le domaine de l'athlétisme, le « Championnat d'athlétisme de l'Eurodistrict » a lieu tous les ans, de même que le microprojet 2020 de « Rencontres transfrontalières entre jeunes athlètes ». La course à pied est également bien représentée avec le Kehler Rheinuferlauf, la course féminine « Ma'Dame RUN », « La Strasbourgeoise », les « Courses de Strasbourg » et la course solidaire « KM Solidarité » de l'Eurodistrict. Il existe pour le cyclisme deux projets transfrontaliers : la « Stras'N Bike » et le « Vélo gourmand » de l'Eurodistrict. Par ailleurs, des tournois de football franco-allemands sont régulièrement organisés, de même qu'un festival de yoga franco-allemand et des rencontres dans le domaine du tir, des sports équestres, de l'escrime, etc. Outre ces projets, les échanges réguliers au sein du groupe de travail Sport de la Conférence du

Rhin supérieur mettent également l'accent sur le sport au quotidien, tout comme certains événements ponctuels tels que le Forum de l'Eurodistrict sur le sport-handicap ou séminaire consacré au sport transfrontalier organisé à Strasbourg le 5 février 2021.

Les clés du succès pour une coopération transfrontalière réussie dans le domaine du sport sont les ressources disponibles en termes de temps, de personnel et de budget, les compétences linguistiques et culturelles et l'absence de règles y faisant obstacle. C'est le cas notamment du certificat médical qui doit être présenté en France par tous les athlètes participant aux compétitions sportives publiques selon la loi du 23 mars 1999. Cette règle, qui n'existe pas en Allemagne, met à mal les rencontres sportives transfrontalières dans le Rhin supérieur, car le certificat médical obligatoire tend à décourager les coureurs allemands et suisses d'y participer.

Les autres obstacles au sport transfrontalier sont les différents systèmes d'organisation du sport et leurs particularités structurelles ainsi que les difficultés organisationnelles liées aux barrières linguistiques, aux coûts des projets ou aux autorisations requises pour l'utilisation de l'espace public. En outre, les associations sportives n'ont souvent pas les contacts nécessaires avec les associations situées sur l'autre rive du Rhin/dans les autres pays.

Les différentes structures de la coopération transfrontalière dans la région du Rhin supérieur jouent un rôle important. Parmi elles figurent les Eurodistricts, qui favorisent la coopération à l'échelle locale, établissent des contacts et réalisent certains projets dans le but de renforcer les échanges entre les sociétés civiles sur les deux rives du Rhin et de faciliter la vie quotidienne transfrontalière des citoyens. Le GT Sport de la Conférence du Rhin supérieur échange régulièrement des informations à l'échelle de la région, développe de nouvelles idées de projet et mène une action politique. Par ailleurs, le Comité franco-allemand de coopération transfrontalière mis en place dans le cadre du Traité d'Aix la Chapelle afin d'assurer sa mise en œuvre a pour mission d'apporter des solutions aux difficultés rencontrées dans les régions transfrontalières (comme obligation de présentation d'un certificat médical lors des événements sportifs en France). Enfin, l'Euro-Institut propose des tandems linguistiques et des formations dans le domaine de la coopération transfrontalière.

En ce qui concerne les fonds européens, les associations et fédérations sportives n'ont que rarement recours au programme INTERREG, car les demandes sont souvent trop compliquées et représentent pour les associations une charge de travail trop importante. Le « fonds pour petits projets » d'INTERREG est généralement utilisé par les grosses fédérations qui disposent de personnel. Les programmes de financement pourraient être améliorés en simplifiant les formulaires de demande à remplir ainsi qu'en proposant des possibilités de financement moins lourdes administrativement. On peut par ailleurs envisager un cumul des différents fonds et opérer une différenciation plus claire entre les petits projets et les projets INTERREG classiques. Des formations pratiques dispensées aux porteurs de projets pourraient permettre de déposer plus rapidement et plus facilement les demandes de financement.

Ce qu'il manque dans la coopération transfrontalière dans le domaine du sport dans le Rhin supérieur, c'est un ajustement de la réglementation française concernant les certificats médicaux, des réunions régulières des acteurs du sport dans la région et une formation continue sur les possibilités de financement, la gestion de projets transfrontaliers, ainsi que des cours de langue. Une amélioration de la communication transfrontalière est également souhaitable pour améliorer la visibilité des événements sportifs dans l'espace frontalier.

Interview d'expert

*Monsieur Rémy Goerst
Conseil départemental du Bas-Rhin*

Je pense que les Allemands et les Français ne connaissent pas les installations sportives qui se trouvent de l'autre côté de la frontière, à l'exception des piscines allemandes qui sont privilégiées par les Français. Les sports et les installations de plein air sont plus connus. Les chemins de randonnée du nord du Bas-Rhin sont très appréciés des Allemands. Il en va de même des parcours de canoë-kayak sur la Moder et les autres rivières du nord de l'Alsace. De nombreux cyclistes allemands aiment utiliser les pistes cyclables alsaciennes, tandis que les randonneurs français se rendent volontiers dans la Forêt-Noire.

Personnellement, je participe aux projets de rencontres sportives entre les élèves allemands et français dans le cadre des journées sportives. On constate cependant que ce sont toujours les mêmes écoles qui participent à ce type de projets. Il faut essayer d'attirer l'attention sur ces projets et impliquer davantage d'écoles.

Globalement, la coopération transfrontalière est un enrichissement pour nos zones frontalières. Je suis moi-même membre d'une association culturelle et nous développons constamment des partenariats transfrontaliers. En 2019, nous avons réalisé un microprojet qui nous a permis de renforcer nos relations avec nos voisins allemands. Je pense qu'il faut acquérir des connaissances transfrontalières dans les domaines culturel et sportif, notamment au profit des jeunes.

Les clés du succès pour une coopération transfrontalière réussie dans le domaine du sport sont les contacts. Les adhérents, les associations sportives, mais aussi la population doivent apprendre à mieux se connaître. La langue représente certes un obstacle, mais ce n'est pas le seul. Il faut lancer des projets qui créent des liens entre les associations et les populations. Les associations jouent un rôle majeur à ce niveau, mais le leadership et le soutien politique sont essentiels.

Les questions réglementaires sont un autre obstacle à la coopération transfrontalière. Les courses populaires et les courses sur route en sont la parfaite illustration : en Allemagne, les coureurs peuvent s'inscrire à toutes les compétitions sans restriction. En France, ils ont l'obligation de présenter un certificat médical de moins d'un an. Le départ est régulièrement refusé à des coureurs allemands qui ne connaissent pas nos règles strictes à ce niveau.

Les structures transfrontalières jouent un rôle majeur aussi bien en matière d'organisation structurelle que de soutien financier. Elles sont toutefois peu connues des associations et des collectivités locales. Il existe souvent une grande confusion entre les programmes européens, la région Grand Est qui organise des microprojets et les structures du Rhin supérieur qui sont divisées en fonction des périmètres géographiques. Leurs rôles respectifs ne sont pas toujours compris. En matière de financement, on constate une certaine lourdeur dans les formulaires de demande et les retards de paiement qui s'ensuivent découragent bon nombre de responsables de projets et de demandeurs potentiels.

Interview d'expert

Monsieur Rudolf Storck
Membre du GT Sport de la Conférence du Rhin supérieur

À l'échelle des associations, les possibilités de coopération transfrontalière dans le domaine du sport dans le Rhin supérieur sont très bonnes, mais les écoles ont également de multiples possibilités de favoriser les échanges culturels à travers le sport. Les infrastructures sportives assurent le bon fonctionnement de la coopération transfrontalière. Toutefois, il reste beaucoup à faire au niveau administratif, car les conditions varient d'un pays à l'autre. Les installations sportives sont actuellement peu utilisées au-delà des frontières, car cela ne va pas encore de soi pour la population des différents pays. Il existe dans ce domaine un fort potentiel d'amélioration.

La PAMINA-Cup est une série de trois manifestations sportives auxquelles participent différentes écoles allemandes, françaises et suisses. Cet événement lancé il y a plus de 20 ans connaît un grand succès et est très apprécié. La PAMINA-Cup est assortie d'un accord de partenariat et de financement. Des rencontres locales ponctuelles sont par ailleurs initiées par certaines écoles. Il existe également des rencontres transfrontalières au niveau des associations.

On peut dans tous les cas recommander la coopération transfrontalière, car elle est très importante pour les échanges réciproques. Les frontières devraient être uniquement politiques et ne pas séparer les populations. Toutefois, l'utilisation transfrontalière, notamment des installations sportives, n'est pas encore monnaie courante pour de nombreuses personnes vivant dans les régions frontalières. La piscine de Bad Bergzabern qui met des capacités à la disposition des élèves français est un célèbre exemple de coopération. Au cours des dernières années, la coopération transfrontalière s'est développée, car elle repose sur une volonté politique et bénéficie de subventions. Les Eurodistricts sont notamment actifs dans la promotion des idées de coopération transfrontalière.

Les clés d'une coopération transfrontalière réussie dans le domaine du sport sont les personnes qui souhaitent lancer et mettre en œuvre de tels projets, qui s'y engagent

et qui les font avancer. Les limites et les obstacles sont surtout de nature administrative, par exemple les assurances des différents pays, surtout au niveau des associations, car les projets sont souvent lancés par des bénévoles. Dans le sport, la langue n'est pas un obstacle. De nombreuses personnes maîtrisent la langue du pays voisin et sont capables de communiquer.

Les Eurodistricts sont des structures essentielles dans le domaine du sport transfrontalier, car ils initient des projets et sont utiles, par exemple, lorsqu'il s'agit d'annoncer des événements dans les deux langues. Ils sont également en mesure de nommer des interlocuteurs. Les organisations sportives, qui ont également accès aux installations sportives, jouent également un rôle important dans leur mise à disposition pour des rencontres transfrontalières.

Les fonds européens pourraient jouer un rôle majeur dans la coopération transfrontalière dans le Rhin supérieur, s'ils étaient conçus pour ce type de rencontres et de projets. Ce qui manque ici, c'est une structure ou un interlocuteur qui facilitent la mise en œuvre des idées ou des projets, accompagnent le processus et connaissent les programmes de financement existants. Il manque en outre un soutien politique pour permettre aux athlètes d'autres pays de participer aux rencontres sportives régionales sans, par exemple, avoir de problème d'assurance.

Enfin, la promotion des projets et événements transfrontaliers pourrait être améliorée. Il manque un travail de relations publiques ciblé et actif pour rapprocher encore plus les populations des différents pays à travers le sport. On pourrait promouvoir activement les manifestations sportives organisées dans les pays voisins ou approcher systématiquement les villes partenaires. En plus des événements existants, qui devraient être ouverts aux athlètes étrangers dans la mesure du possible, la création d'événements sportifs explicitement transfrontaliers pourrait également permettre de dépasser les frontières.

Interview d'expert

*Monsieur Sébastien Degré
Base de voile Lauterbourg*

Sébastien Degré explique avant l'entretien que ses connaissances se limitent aux sports nautiques dans la région de Lauterbourg. Il est depuis juillet 2012 responsable technique et professeur de sport ou moniteur de voile au sein du club de Lauterbourg qui est rattaché à la fédération française de voile. L'association compte environ 160 adhérents, un millier de personnes participent aux cours chaque année et entre 300 et 500 personnes louent du matériel à la journée. Il existe également un camping et une plage, gérés par la municipalité. Entre 30 000 et 60 000 personnes viennent chaque année à Lauterbourg pour se baigner.

Il n'existe aucune compétition transfrontalière dans le domaine des sports nautiques. Nous sommes plus actifs dans les activités de loisirs et le sport santé. L'offre en matière de sports nautiques est très bonne, mais il s'agit de la seule base nautique dans le nord-est du département 67. À la frontière allemande, les structures sont en outre quasi inexistantes.

Durant l'été, entre 40 et 60 % des visiteurs viennent d'Allemagne. Notre large palette de sports nautiques de loisir attire de nombreux visiteurs et constitue un pôle d'attraction local, tant sur le plan économique que social. De notre point de vue, il n'existe aucun autre projet transfrontalier structurel comparable, à l'exception de petites actions et projets ponctuels (tels que les matchs de foot transfrontaliers).

À l'heure actuelle, il n'existe aucune coopération avec d'autres organisations. En principe, on est ouvert à un partenariat, on se demande cependant la forme qu'il pourrait prendre et les avantages qu'il pourrait générer.

Les clés du succès pour une coopération transfrontalière réussie dans le domaine du sport sont avant tout les personnes qui s'engagent dans de tels projets. En outre, le projet doit être aussi facile à réaliser que possible et regrouper deux cultures ou plus

pour être soutenu dans tous les autres pays concernés. Avoir un représentant allemand et français peut être utile en cas de problème linguistique. Enfin, il est important que toutes les personnes impliquées partagent une vision et des objectifs communs et que le financement soit bien planifié.

Les fonds européens ne jouent aucun rôle dans notre travail quotidien, car il s'agit d'une petite association qui ne déposerait jamais une telle demande de financement. Il lui manque le personnel et le savoir-faire nécessaires pour surmonter les obstacles administratifs.

Ce qu'il manque à la coopération transfrontalière dans le domaine du sport dans le Rhin supérieur, c'est une forte volonté politique ainsi qu'une personne spécialisée dans ce domaine qui apporte un soutien concret aux associations ou organisations.

Le lancement et la mise en œuvre d'un projet transfrontalier demandent beaucoup de temps et de persévérance, mais cela en vaut la peine, car cela permet de rapprocher les cultures et de mettre les gens en relation.

Interview d'expert

Monsieur Thomas Beugger
Chef du service des sports de Bâle-Campagne

Promotion du sport dans le canton de Bâle-Campagne

Le canton de Bâle-Campagne se trouve dans la région trinationale du Rhin supérieur. Il regroupe 86 communes et compte parmi les 26 cantons de Suisse. Actuellement, le secteur public est le principal responsable de la promotion des sports de loisir. Les communes sont chargées de fournir des installations sportives scolaires pour l'enseignement primaire. La mise à disposition d'installations sportives pour les niveaux secondaires I et II relève de la responsabilité du canton concerné. Le financement des installations sportives destinées aux sports de compétition est généralement assuré par des fonds privés.

Les fonds pour le sport de Swisslos, qui gèrent les bénéfices issus des loteries nationales, mettent chaque année environ quatre millions de francs suisses à la disposition du canton de Bâle-Campagne. Ces fonds permettent de subventionner les fédérations et associations sportives, l'acquisition d'équipements, les installations sportives des associations ou les athlètes de haut niveau. Dans le canton de Bâle-Campagne, quelque 900 demandeurs bénéficient chaque année des sommes versées par les fonds pour le sport. En revanche, le financement des installations sportives est assuré par les fonds du concept d'installations sportives cantonales (CISIC) qui vise à offrir une gamme complète de salles de sport et d'activité physique dans le canton de Bâle-Campagne.

Coopération transfrontalière

Le service des sports du canton de Bâle-Campagne est favorable à la coopération transfrontalière, bien qu'il y ait eu jusqu'ici peu d'interfaces. Plus les communes ou les installations sportives sont proches de la frontière, plus les avantages d'une utilisation transfrontalière sont nombreux.

La promotion transfrontalière des installations sportives est entravée par certains obstacles, principalement liés aux différentes réglementations et directives nationales. Par ailleurs, les installations sportives transfrontalières sont de plus en plus centrées sur les sports de compétition.

Même les projets intercantonaux sont difficiles à mettre en place. Les cantons fixent eux-mêmes leurs priorités dans le domaine de la promotion des installations sportives.

Cependant, les échanges internationaux et régionaux recèlent un fort potentiel. À l'ère du numérique, il devrait être possible d'élaborer de nouvelles idées communes de coopération transfrontalière dans le cadre de visioconférences (qui ne requièrent pas de déplacements). Cela vaut surtout pour les événements et les rencontres sportives ou les petits projets sportifs. Certains projets transfrontaliers ont déjà été mis en place, tels que la « course des trois pays » ou et une course cycliste. Des échanges constructifs sur des sujets tels que la promotion du sport, les sports de loisir et de compétition, la formation des entraîneurs ou la promotion du bénévolat permettraient de mieux connaître les possibilités et des défis que rencontrent d'autres régions et pays. Dans le même temps, ces échanges pourraient servir de base au développement de nouvelles synergies et coopérations.

Interview d'expert

Madame Silke Tebel-Haas

Eurodistrict Freiburg-Centre et Sud Alsace (chargées des affaires européennes)

1. Une question générale pour commencer : comment évaluez-vous les possibilités de coopération transfrontalière dans le domaine du sport dans le Rhin supérieur ? Quels sont les principaux obstacles ?

Pensez d'une part aux installations sportives transfrontalières (utilisation) et d'autre part aux rencontres sportives transnationales.

En avril 2020, la création du Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) Eurodistrict Région Freiburg – Centre et Sud Alsace a été entérinée officiellement.

Doté de cette forme juridique européenne, l'Eurodistrict qui existait sous forme de simple coopération depuis 2006 peut à présent se restructurer, mobiliser des financements et se doter de personnel. L'objectif est de mettre en œuvre des projets transfrontaliers dans les domaines de la mobilité, du marché de l'emploi, des rencontres d'élèves et de citoyens, du sport et de la culture, des soins médicaux, de l'énergie et du tourisme pour les citoyennes et citoyens de la région. Dans notre vaste territoire de 5 200 km² situé au cœur de l'Europe vivent plus de 1,2 million de personnes réparties dans 344 communes de part et d'autre du Rhin. Nous considérons les 70 km du Rhin avec 5 ponts comme une opportunité pour tisser des liens de coopération entre les hommes, les associations et les institutions.

Le sport a un énorme potentiel de développement dans le Rhin supérieur. Les athlètes de part et d'autre de la frontière sont motivés, les infrastructures sont de bonne qualité et les initiatives existantes encourageantes. Le groupe de travail Sport dans le Rhin supérieur permet de faire de bonnes propositions et a

mis en place une dynamique de travail. Les Eurodistricts, les collectivités locales telles que la Région Grand Est et le Conseil du Rhin supérieur apportent leur expertise et développent des initiatives individuellement ou conjointement.

Actuellement, la coopération dans le domaine du sport est entravée de manière très concrète par la pandémie de Covid-19. Le sport se nourrit d'interactions physiques et de compétitions réelles, malheureusement, presque toutes les rencontres prévues ont dû être annulées et aucun plan concret n'a été établi pour 2021.

Les principaux obstacles sont le manque d'information sur les activités sportives et les associations ainsi que sur leurs interlocuteurs et leurs installations sportives de part et d'autre de la frontière, et une utilisation encore insuffisante des infrastructures et complexes sportifs. De même, les barrières linguistiques entre les responsables des fédérations sportives et des clubs compliquent la préparation et la planification des compétitions et des rencontres. La programmation des sports de loisir ou des compétitions constitue également un défi, car il faut concilier les calendriers de compétitions nationaux et les différents jours fériés et périodes de vacances.

La promotion du sport dans les zones frontalières serait plus facile sans obstacle juridique, technique ou administratif. Les autorités politiques du Rhin supérieur devraient se coordonner rapidement dès qu'un obstacle est identifié pour trouver des solutions pragmatiques au profit des frontaliers. Le certificat médical, que le gouvernement français oblige chaque athlète à présenter lors des compétitions sportives, en est un bel exemple. Cette disposition a notamment entravé les « courses des ponts » envisagées, car les organisateurs redoutent les contraintes bureaucratiques.

2. Soyons à présent un peu plus concrets : quelle forme prend la coopération transfrontalière dans le domaine du sport et de l'activité physique dans votre travail quotidien ?

Le sport sera l'un des axes de travail de notre Eurodistrict, qui a depuis peu la forme d'un Groupement européen de coopération territoriale (GECT), dans le domaine des rencontres de jeunes et de citoyens. Nous souhaitons proposer des rencontres sportives, réunir les professionnels du sport et soutenir les initiatives sportives de nos partenaires. Le sport est également un sujet central pour les autres Eurodistricts du Rhin supérieur tels que PAMINA, Strasbourg-Ortenau et l'ETB (dans le cadre de sa stratégie 2030). Le sport est un excellent moyen pour faciliter l'intégration et la cohésion du tissu social dans le monde entier. Il favorise les échanges et peut se passer des compétences linguistiques et prendre en compte l'inclusion des personnes en situation de handicap. Il est en outre souvent porteur d'une approche intergénérationnelle intéressante.

En tant que chargée des affaires européennes du Landkreis Emmendingen et membre du groupe de travail technique de l'Eurodistrict, que je représente au sein du GT Sport du Rhin supérieur, on me pose plus souvent la question dans le cadre de l'organisation d'événements sportifs. Dans la phase de préparation, il convient d'examiner les possibilités de financement, de sélectionner et de réunir les partenaires et de communiquer les responsabilités et les interlocuteurs. La sélection d'un programme de soutien financier, avec la mise à disposition des informations nécessaires et le soutien à la préparation de la demande, exige parfois beaucoup de temps et de planification, et requiert un délai d'exécution suffisant.

Voici quelques exemples de coopération transfrontalière dans la zone de l'Eurodistrict, organisée, soutenue ou réalisée par ses membres :

- Rencontres sportives entre rameurs (Bâle, Elzach, Sélestat), escrime (Bâle, Waldkirch, Geispolsheim, Colmar).
- « Run for Europe » 2017 à Breisach (organisé par l'association Run for Europe e.V.)
- Dans le cadre du jumelage entre Breisach et Neuf-Brisach, les coureurs du Cercle Sports et Loisir Neuf-Brisach s'entraînent une fois par semaine au Breisach Waldstadion.
- Grâce au soutien du fonds microprojets, le Landkreis Breisgau-Hochschwarzwald et le département du Haut-Rhin ont organisé (indépendamment de l'Eurodistrict) deux forums consacrés au sport en 2018 et 2020. Le premier forum, qui s'adressait aux associations et aux représentants du département, a rassemblé une soixantaine de participants français et allemands. L'objectif était de présenter les différents programmes de financement, d'aborder 3 sujets (le sport individuel, le sport d'équipe et le sport de plein air) et de réunir les directeurs des comités afin de promouvoir les projets transfrontaliers dans le domaine du sport. Le deuxième forum, organisé en 2020 sous forme de visioconférence, s'adressait aux associations sportives des disciplines suivantes : football, handball, volley, basket, athlétisme, badminton et gymnastique. Il a rassemblé une cinquantaine de représentants des clubs sportifs. Les présentations et les échanges ont permis aux participants de s'informer sur les projets transfrontaliers existants, de planifier leurs propres activités transfrontalières, de nouer des contacts avec leurs collègues français ou allemands et de s'informer sur les différentes possibilités de financement.

À travers sa nouvelle forme juridique et sa dotation en personnel et en budget, l'Eurodistrict entend organiser et réaliser ses propres événements sportifs. Grâce à ses nouvelles structures, il est en outre en mesure de soutenir concrètement les éventuels porteurs de projets transfrontaliers, notamment dans le domaine du sport, sur tout le territoire. Ce sont souvent les petits projets et les

rencontres de faible envergure qui contribuent à la coopération transfrontalière à long terme.

3. Quelle est selon vous l'importance des structures transfrontalières du Rhin supérieur ?

Quelles sont selon vous les institutions les plus importantes ?

Les collectivités locales sont des partenaires essentiels. Les institutions politiques, comme la Conférence du Rhin supérieur ou le Conseil Rhénan, jouent également un rôle important, car elles soutiennent notre action, défendent nos intérêts et apportent les impulsions nécessaires. Dans le domaine du sport, les interlocuteurs principaux avec lesquels nous coopérons sont l'administration de la Région Grand Est ou la Collectivité européenne d'Alsace (CeA). Du côté allemand, il convient de mentionner le Badischer Sportbund e.V., l'organisation faïtière du sport organisé dans le sud du Bade, ainsi que le centre de préparation olympique de Freiburg-Schwarzwald du Deutschen Olympischen Sportbundes (DOSB). Ces deux interlocuteurs représentent la zone respective de l'Eurodistrict des deux côtés du Rhin.

Au sein de l'Eurodistrict Région Freiburg-Centre et Sud Alsace, le groupe de travail du personnel administratif est un bon réseau qui nous permet d'établir des contacts et de transmettre des informations à toutes les collectivités locales.

Dans ce cadre, il est essentiel de coopérer avec les associations sportives, car l'objectif déclaré de l'Eurodistrict est de rapprocher les citoyens et citoyennes au-delà des frontières et de faciliter les rencontres transfrontalières.

Ensemble, nous sommes plus créatifs ! Les coopérations sportives sont un moyen de donner corps à un espace.

4. Qu'est-ce qui manque à vos yeux dans la coopération transfrontalière dans le domaine du sport dans le Rhin supérieur ?

Pensez dans ce contexte aux années à venir. Que faudrait-il faire pour que la coopération sportive perdure à l'avenir ?

Pour améliorer les choses, il faudrait communiquer davantage sur les infrastructures, les initiatives et les rencontres sportives des deux côtés de la frontière. Pour l'Eurodistrict Région Freiburg – Centre et Sud Alsace, les rencontres sportives transfrontalières et la mise en réseau des acteurs sont primordiales. Outre l'exemple de Breisach, nous n'avons pas connaissance d'une utilisation transfrontalière des installations sportives. Je pense qu'il faudrait établir des partenariats ou coopérations durables entre les exploitants et les propriétaires des installations sportives au niveau des municipalités. L'Eurodistrict est prêt à soutenir l'utilisation commune des installations. Le Badische Sportbund a élaboré les premiers plans d'une installation sportive franco-allemande sur l'île du Rhin, près de Breisach.

5. Comment évaluez-vous les programmes de financements européens (par exemple INTERREG pour le sport) ?

Sont-ils souvent sollicités pour le sport ? Dans ce cas, par quels acteurs ? Y a-t-il des points à améliorer dans le cadre des financements européens pour le sport ?

Les programmes INTERREG connaissent un grand succès. Ils sont un élément essentiel de la coopération transfrontalière. J'ai cependant l'impression que les projets INTERREG consacrés au sport sont encore rares.

Les microprojets sont probablement plus souvent demandés et mis en œuvre, car les demandes et les décomptes peuvent se faire plus rapidement. On peut à nouveau citer ici en exemple les deux forums consacrés au sport organisés dans notre région par le département du Haut-Rhin et le Landkreis Breisgau-

Hochschwarzwald. Toutefois, là aussi, l'effort demandé aux bénévoles des associations sportives est trop important, si bien que les deux collectivités locales mentionnées ci-dessus ont pris en charge le dépôt de la demande.

La Conférence du Rhin supérieur dispose d'un fonds pour le sport qui peut être utile à la réalisation de petits projets et peut être sollicité de manière flexible et non bureaucratique.

En tant que chargée des affaires européennes, j'ai souvent eu l'occasion de recommander le fonds pour la jeunesse dans le Rhin supérieur qui favorise également les rencontres sportives entre les jeunes.

En 2018, Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) a créé un fonds de soutien aux projets transfrontaliers des associations afin de favoriser les relations transfrontalières. Cet « Appel à projets de coopération transfrontalière » s'adresse également aux associations sportives.

6. Comment pouvez-vous, en qualité de chargée des affaires européennes, soutenir la coopération transfrontalière, notamment dans le domaine du sport et de l'activité physique ?

Concrètement, nous pouvons fournir des informations sur les programmes de financement, des conseils et un soutien dans le dépôt des demandes, établir des contacts et apporter une assistance linguistique, parrainer les remises de prix et faciliter les relations avec la presse. Pour les associations, recevoir le soutien de l'administration est une expérience motivante. Comme indiqué à la question 3, le réseau établi entre les administrations et la coopération des responsables politique au sein de l'Eurodistrict sont un élément central permettant de soutenir concrètement les rencontres et les projets.

L'Europe et la coopération transfrontalière sont étroitement liées. Avoir l'esprit européen, c'est avoir l'esprit ouvert, développer des relations avec les autres, favoriser les rencontres de tous types dans les domaines sportif, culturel, artistique, intellectuel, etc. La promotion des activités européennes va de pair avec la promotion des activités transfrontalières.

7. Indiquez-nous les autres aspects qui sont importants à vos yeux dans le domaine du sport et de l'activité physique ainsi que de la coopération transfrontalière.

La communication transfrontalière est essentielle et doit être améliorée.

Dans l'optique des Jeux olympiques de Paris 2024, nous envisageons une coopération proactive et intense dans le domaine du sport. À cette fin, une attention particulière a été accordée au Landesleistungszentrum Rowing de Breisach (LLZ), qui fait partie du centre de préparation olympique de Freiburg-Schwarzwald.

Le sport et la santé/alimentation sont des thèmes auxquels la coopération pourrait être encore élargie.

L'Eurodistrict s'intéresse également au cyclisme dans le but de réunir l'écologie, la santé et le sport. Nous essayons actuellement d'inciter les partenaires français de l'Eurodistrict à participer à la campagne « City Cycling » et à organiser des sorties à vélo transfrontalières.

Une manifestation sur le thème du vélo est envisagée entre Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) et Neuchâtel en lien avec la piste cyclable qui traverse les ponts entre Neuchâtel et Chalampé, mais elle n'aura lieu qu'en 2022, lorsque les travaux de rénovation seront terminés.

Interview d'expert

Développement du sport dans la région du Rhin supérieur

Monsieur Steve Beutler, Chef de l'office des sports de Bâle-Ville

1. Vision de la coopération transfrontalière dans le domaine du sport dans le Rhin supérieur

M. Beutler indique au préalable qu'il a pris la direction du service des sports il y a seulement deux ans et demi. Durant cette période, il lui a fallu trouver ses marques dans son nouveau secteur d'activité et gérer les effets considérables de la pandémie de Covid-19 dans le sport. Il n'est par conséquent pas en mesure de fournir une évaluation approfondie de la coopération transfrontalière dans le domaine du sport.

La coopération intercantonale est surtout marquée par les échanges et la coordination avec le canton de Bâle-Campagne. Par exemple, plusieurs associations ou complexes sportifs sont actifs dans les « deux Bâle ». En ce qui concerne les échanges binationaux, les manifestations prévues (notamment dans la région de Lörrach) ont dû être annulées en raison de la pandémie de Covid-19. De manière générale, les échanges et l'utilisation de synergies dans le sport sont considérés comme un sujet intéressant.

Dans le domaine des événements sportifs, le « Marathon des trois Pays du Rhin » est un temps fort. Malheureusement, il a également dû être annulé en raison de la pandémie.

Une coopération en vue de la construction et de l'exploitation d'une infrastructure commune transfrontalière est considérée comme difficile, essentiellement en raison de la complexité des réglementations juridiques et des différents niveaux de gouvernement. Même la coopération entre différents cantons est difficile. Si l'on ajoute à cela les lois nationales des pays voisins voire le droit communautaire, les projets deviennent plus complexes et sont généralement longs.

Il serait souhaitable de réduire cette complexité (surtout au niveau juridique).

2. Installations sportives dans la région de Bâle

Dans la région de Bâle-Ville, il existe une très forte demande en matière de sport. Cela concerne principalement les installations aquatiques telles que les piscines avec tribune pour les compétitions. Les capacités actuelles des installations sportives ne suffisent pas pour répondre à la demande actuelle, mais surtout future, en matière de créneaux d'utilisation. Les limites géographiques rendent toute extension des capacités difficile. Il est néanmoins envisagé de construire de nouvelles installations sportives pour répondre à la demande. La création d'une infrastructure transfrontalière est considérée avec scepticisme pour les raisons mentionnées. De plus, la demande est si forte qu'il n'y aurait pratiquement aucune capacité disponible pour un partenaire transfrontalier.

Le canton de Bâle-Ville dispose de multiples installations sportives. Le complexe sportif de Pfaffenholz, qui est situé sur le territoire français, mérite d'être mentionné. Celui-ci fait cependant face à certaines difficultés, notamment parce que le droit français s'y applique (par exemple, lors de l'achat de marchandises). Les installations font en partie l'objet d'une utilisation transfrontalière (notamment pour le sport scolaire en France). Jusqu'à présent, elles étaient également utilisées par la faculté des sciences du sport et de la santé de l'université de Bâle. Cependant, une salle de sport universitaire distincte est en cours de construction, ce qui pourrait libérer des capacités pour les utilisateurs français.

3. Importance du sport de haut niveau/de compétition dans la coopération transfrontalière

Dans le domaine du sport de haut niveau, le statut de l'équipe est déterminant lorsqu'il s'agit d'utiliser les installations sportives. Les athlètes étrangers utilisent les installations sportives suisses de la région de Bâle, mais de manière plutôt sporadique. De nombreuses installations sont associées aux associations/fédérations sportives locales (centres d'entraînement/centres de préparation).

4. Importance des questions financières et des subventions dans la coopération transfrontalière dans le sport dans le Rhin supérieur

Les moyens financiers dont dispose une région sont bien évidemment un facteur déterminant. Les finances du canton de Bâle-Ville sont solides. On peut supposer que la pression/le désir de coopérer au-delà des frontières sont plus ou moins forts en fonction de la situation financière des acteurs.

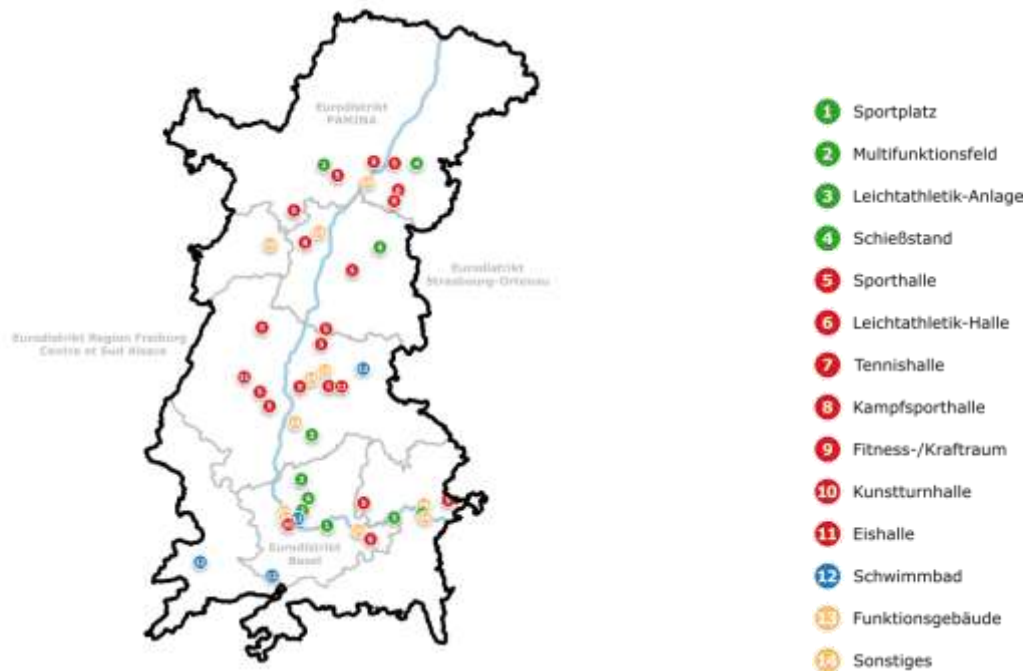
Le financement de l'UE n'est pas déterminant pour la personne interrogée. Cette dernière souligne que cela ajoute un système juridique supplémentaire dans le cas d'une éventuelle coopération, ce qui peut accroître la complexité et retarder le projet. En outre, l'utilisation transfrontalière des installations est une condition préalable, ce qui se heurte en partie à la très forte demande locale en matière de temps d'utilisation.

Il est rare que des événements transfrontaliers soient directement organisés, mais on souhaite soutenir ce type de manifestations afin de promouvoir l'identité transfrontalière.

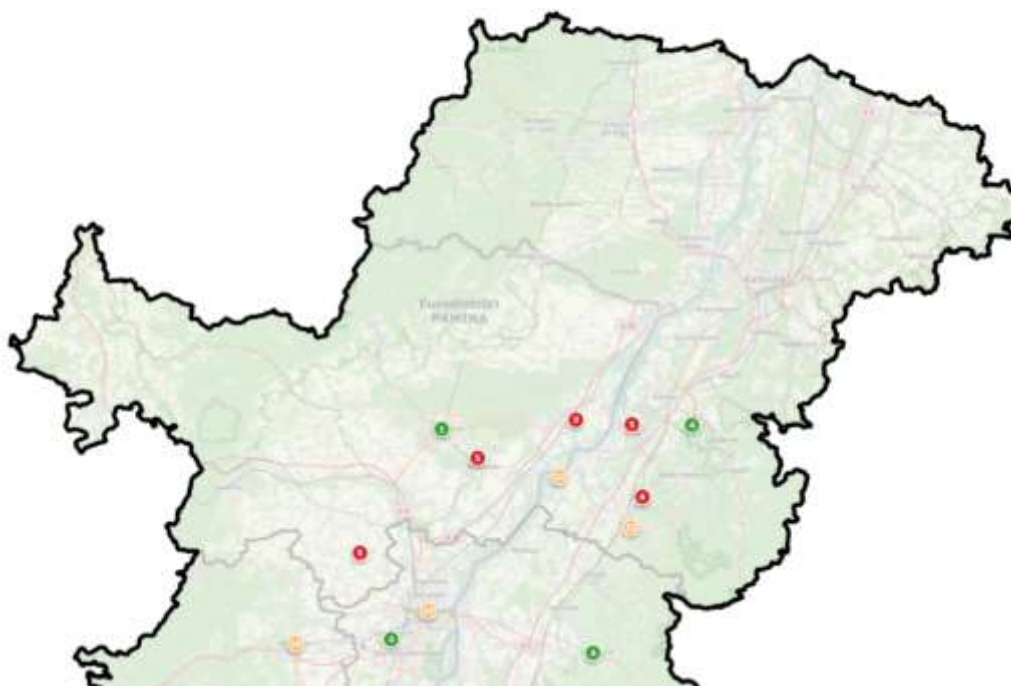
5. Motivation à s'engager dans la coopération transfrontalière dans le domaine du sport dans le Rhin supérieur

La question des infrastructures transfrontalières n'est pas considérée comme importante. Un intérêt est cependant exprimé pour les échanges au niveau des associations et fédérations. Informer les acteurs associatifs du potentiel et des possibilités de mise en réseau dans le domaine des « soft facts » permet également de réfléchir au-delà des frontières. Cela peut permettre d'impliquer des associations étrangères dans les projets des associations suisses. La fédération faîtière du sport de la région de Bâle (Sport Basel) est un partenaire important pour les commissions/structures transfrontalières.

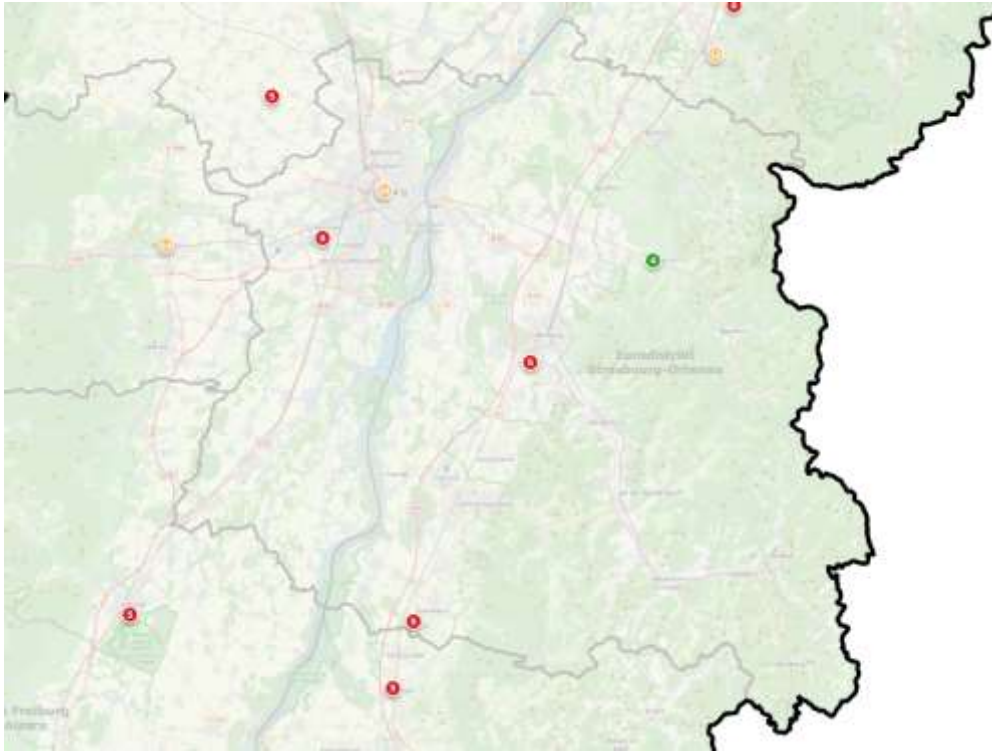
Localisation géographique des besoins en installations sportives des associations sportives



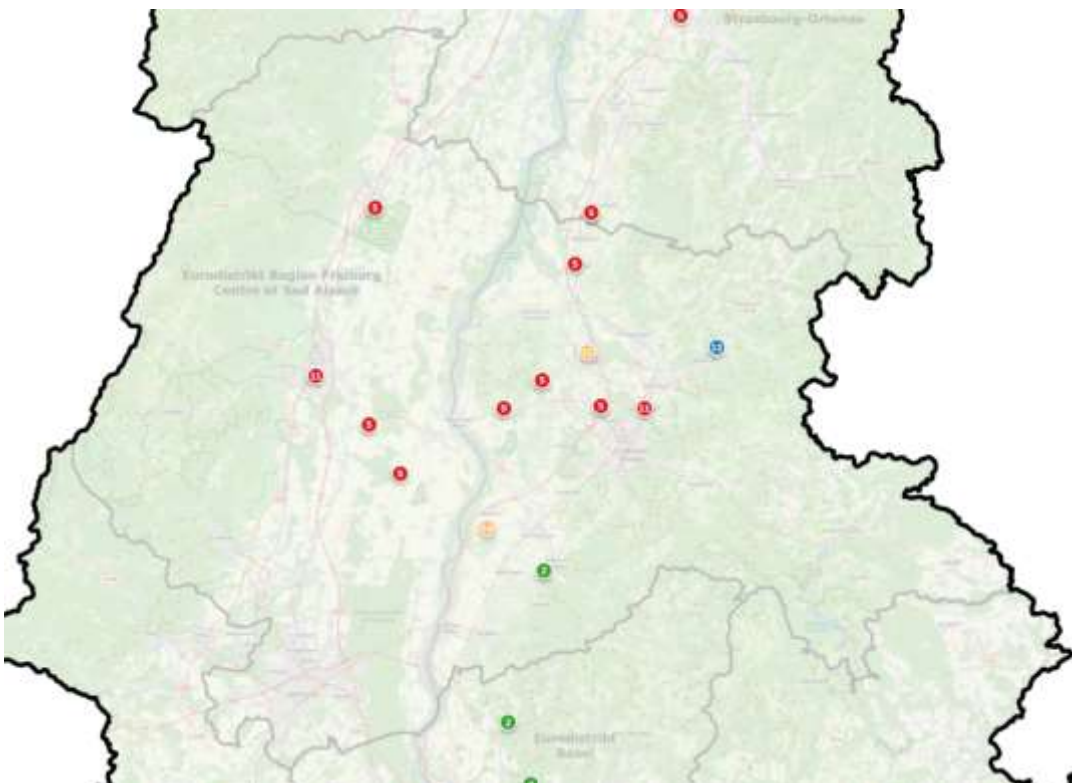
Eurodistrict PAMINA



Eurodistrict Straßbourg-Ortenau



Eurodistrict Region Freiburg Centre et Sud Alsace:



Eurodistrict Basel:

